

Module Cybermétho :

Les citations et la bibliographie

Banque de ressources interactives pour la formation à la recherche en sciences humaines

par François-Pierre Gingras
professeur à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa

Plan du module

- [Présentation du module](#), p. 2
- [Objectifs du module](#), p. 3
- [Définitions](#), p. 4
- [Principes généraux à suivre](#), p. 16
 - L'opportunité d'inclure des références bibliographiques et des citations, p. 17
 - Le respect des sources, p. 20
 - L'exactitude des références et des notices bibliographiques, p. 22
 - La constance dans la présentation matérielle, p. 24
 - L'intégrité dans la constitution de la bibliographie , p. 25
- [Directives pratiques](#), p. 26
 - [les citations](#), p. 27
 - [les citations dans une autre langue](#), p. 37
 - [les références](#), p. 55
 - [la bibliographie](#), p. 68
- [Suggestions d'exercices](#), p. 89
- [Pour en savoir plus](#), p. 96
- [Auteur et collaborateurs](#), p. 98
- [Comment citer ce document](#), p. 99

Présentation du module sur les citations et la bibliographie

En sciences humaines, la rédaction d'un travail de qualité, complet et étoffé, fait nécessairement appel à une variété de sources extérieures. Il est toutefois essentiel de reconnaître l'origine des idées exposées, des extraits reproduits et des données auxquelles on se réfère. Pour donner le crédit approprié aux auteurs ayant servi de références lors de la rédaction d'un travail, il faut absolument maîtriser les outils conventionnels assurant la confection d'une [bibliographie](#) adéquate et la présentation correcte des [citations](#) et des [références](#).

À consulter également

Nous vous suggérons maintenant de poursuivre en consultant...

- les [objectifs](#) de ce module ;
- les [définitions](#) des principaux termes utilisés dans ce module.

Objectifs du module sur les citations et la bibliographie

Ce module s'adresse à toute personne qui utilise des citations ou des références bibliographiques lors de la rédaction d'un travail. Il passe en revue les [principes généraux](#) <title="Principes généraux à suivre: citations et bibliographie"> à suivre en matière de citations, de références et de bibliographie et fournit des [directives pratiques](#) <title="Directives pratiques: citations et bibliographie"> quant aux démarches à suivre afin de respecter le mieux possible les normes générales admises dans le milieu universitaire.

Ce module s'adresse plus particulièrement aux étudiants universitaires et aux chercheurs et chercheuses dans les principales disciplines des sciences humaines.

Ce module ne vise pas à remplacer les normes spécifiques des universités et revues savantes en sciences humaines, mais plutôt à offrir des points de repère aux personnes cherchant une base méthodologique pour la rédaction d'un travail.

Ce module devrait être utilisé de concert avec les modules en préparation portant sur la [recherche documentaire](#), les [normes de présentation des travaux universitaires](#) et le [plagiat et la fraude](#).

À consulter également

Nous vous suggérons maintenant de poursuivre en consultant...

- les [définitions](#) des principaux termes utilisés dans ce module ;
- les [principes généraux](#) à suivre en matière de citations et de bibliographie.

Définitions

- [Bibliographie](#)
- [Citation](#)
- [Notice bibliographique](#)
- [Paraphrase](#)
- [Périphrase](#)
- [Référence bibliographique](#)
- [Source primaire](#)
- [Source secondaire](#)
- [Style « auteur-date »](#)
- [Style classique](#)
- [Style « de Chicago »](#)
- [Style APA](#)
- [Style de notice bibliographique](#)
- [Style de référence bibliographique](#)
- [Style ISO](#)
- [Style MLA](#)

À consulter également

- les [principes généraux](#) à suivre en matière de citations et de bibliographie ;
- d'autres sources [pour en savoir plus](#).

Définitions : citations, paraphrases et périphrases

On peut invoquer un auteur textuellement ([citation](#)) ou indirectement ([paraphrase](#)).

Citation

La **citation** est un extrait de texte qu'on emprunte pour illustrer, étoffer ou compléter certains éléments d'un travail sur lesquels on désire appuyer à l'aide d'un argument d'autorité.

Il est essentiel que la citation reste fidèle à la source utilisée et surtout que les [références](#) appropriées accompagnent toujours une citation.

Il existe [différentes façons de citer](#) un auteur ou des données particulières.

Paraphrase

On appelle « paraphrase » une phrase ou une expression qui reformule ou explique un texte.

Paraphraser un texte, c'est dire essentiellement la même chose en d'autres mots au lieu de le citer textuellement.

Comparer :

La citation :

Il est difficile de croire les chroniqueurs qui rapportent que Louis XIV s'exclama « L'État, c'est moi ! » lorsqu'il s'adressa au Parlement de Paris le 13 avril 1655 en revenant d'une partie de chasse, soit environ six ans avant d'entreprendre son règne personnel.

Une paraphrase :

Il est difficile de croire les chroniqueurs qui rapportent que Louis XIV affirma l'absolutisme royal lorsqu'il s'adressa au Parlement de Paris le 13 avril 1655 en revenant d'une partie de chasse, soit environ six ans avant d'entreprendre son règne personnel.

Quand on paraphrase un texte, il faut normalement fournir la [référence](#) à ce texte, comme si on avait affaire à une citation.

Comparer :

La citation :

Selon Abdellah Hammoudi (2001, p. 110), dans les sociétés arabes, le rapport maître–disciple « apparaît en tant que modèle culturel dominant capable d’informer l’ensemble des rapports d’autorité ».

Une paraphrase :

Selon Abdellah Hammoudi (2001, p. 110), dans les sociétés arabes, tous les rapports d’autorité obéissent à la norme culturelle qu’est le rapport maître–disciple.

La prudence s’impose dans l’usage des paraphrases parce qu’elles éliminent habituellement la touche personnelle de l’auteur cité dans l’expression de sa pensée et qu’on s’expose toujours au risque de déformer son intention.

Comparer la différence de nuances :

La citation :

Le 2 novembre 1917, Lord Balfour a écrit à Lord Rothschild que « [l]e gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l’établissement en Palestine d’un foyer national pour le peuple juif » (Balfour, 1917a – traduction du *Monde diplomatique*).

Une paraphrase :

Le 2 novembre 1917, Lord Balfour a écrit à Lord Rothschild que le gouvernement britannique appuyait la création de l’État d’Israël (Balfour, 1917b).

Il est donc préférable d’utiliser des citations que des paraphrases.

[...] j’ai refusé de me déclarer paraphrasseur, de me préparer ces refuges où beaucoup d’autres cachent leur ignorance et, à la manière des seiches, pour ne pas être pris, s’abritent dans leurs propres ténèbres. (Érasme, cité par Delisle et Lafond, 2001, §169)

Ne pas confondre paraphrase avec [périphrase](#).

Périphrase

On appelle « périphrase » une expression composée de plusieurs mots qu'on utilise à la place d'un mot précis.

Utiliser une périphrase, c'est dire la même chose en plus de mots, en moins concis.

Comparer l'usage de la citation :

Dans son analyse du colonialisme, Aimé Césaire (1955, p. 5) affirme que « [l']Europe est indéfendable ».

avec l'usage de la périphrase :

Dans son analyse du colonialisme, Aimé Césaire (1955, p. 5) affirme que rien ne peut justifier moralement l'attitude des Européens.

La prudence s'impose dans l'usage des périphrases, d'une part parce que la concision est une vertu de l'écriture en sciences humaines et d'autre part parce que la périphrase élimine la touche personnelle de l'auteur cité dans l'expression de sa pensée. Il est donc préférable d'utiliser des citations que des périphrases.

Bibliographie des sources citées dans cette section (style auteur-date »)

BALFOUR, Arthur James (1917a), « La Déclaration Balfour : 2 novembre 1917 » / traduction *in* : Le Monde diplomatique, *Proche-Orient, la déchirure* <<http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/balfour-fr>> (consulté le 19 juin 2002).

BALFOUR, Arthur James (1917b), « Balfour Declaration, 2 november 1917 » *in* : Le Monde diplomatique, *Proche-Orient, la déchirure* <<http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/balfour-en>> (consulté le 19 juin 2002).

CÉSAIRE, Aimé (1955) *Discours sur le colonialisme*, Paris : Présence africaine. 64 p.

DELISLE, Jean et LAFOND, Gilbert (2001), *Histoire de la traduction* [CD-ROM], Ottawa : École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa.

HAMMOUDI, Abdellah (2001), *Maîtres et disciples. Genèse et fondements des pouvoirs autoritaires dans les sociétés arabes. Essai d'anthropologie politique*, Casablanca : Toubkal et Paris : Maisonneuve et Larose. 277 p.

À consulter également

Nous vous invitons à consulter aussi les autres définitions de termes utilisés dans ce module...

- [références et notices bibliographiques](#) ;
- [sources primaires et sources secondaires](#) ;
- [styles de références et de notices bibliographiques](#).

Si vous croyez maîtriser toutes les définitions de termes utilisés dans ce module, nous vous suggérons de [consulter](#)...

- les [principes généraux](#) à suivre en matière de citations et de bibliographie.

Définitions : références et notices bibliographiques

Référence bibliographique

Les **références bibliographiques** servent à identifier d'où proviennent les [citations](#) insérées dans un travail ainsi que les idées empruntées à d'autres auteurs.

Dans un travail universitaire, les références bibliographiques sont en général moins complètes que les [notices](#) apparaissant dans la [bibliographie](#).

Il existe plusieurs [styles de références bibliographiques](#).

Exemple de citations accompagnées de références (de style « auteur-date ») :

S'il est vrai que « de toutes les sciences sociales, l'étude du phénomène politique est la plus ancienne » (Bélangier et Lemieux, 1996, p. 17), on ne se surprendra pas de rencontrer des approches différentes et parfois divergentes face aux questions centrales qu'on doit se poser et certains auteurs ont exprimé là-dessus des idées très précises :

Le premier problème de la science politique est sans doute celui de la recherche de la meilleure constitution. Chaque société, chaque peuple, a eu à inventer à tout instant des règles constitutionnelles. (Attali, 1972, p. 30)

Bibliographie

La **bibliographie** regroupe, sous forme de [notices bibliographiques](#) à la fin d'un travail, l'ensemble des sources ayant été consultées et utilisées lors de la rédaction. La [structure de la bibliographie](#) peut varier : elle dépend à la fois de la nature du travail et de la diversité des sources.

Notice bibliographique

Dans une [bibliographie](#), chaque **notice bibliographique** permet d'identifier une source d'information utilisée dans le travail. La notice inclut tous les renseignements nécessaires pour retracer cette source : le contenu d'une notice dépend naturellement du type de document qu'elle décrit.

Il y a plusieurs [styles de notices bibliographiques](#).

Exemples de notices bibliographiques (de style « auteur-date ») :

ATTALI, Jacques (1972), *Les modèles politiques*, Paris : Presses universitaires de France. 178 p. (Collection Sup).

BÉLANGER, André-J. et LEMIEUX, Vincent (1996), *Introduction à l'analyse politique*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal. 326 p. (Collection Politique et économie).

À consulter également

Nous vous invitons à consulter aussi les autres définitions de termes utilisés dans ce module...

- [citations, paraphrases et périphrases](#) ;
- [sources primaires et sources secondaires](#) ;
- [styles de références et de notices bibliographiques](#).

Si vous croyez maîtriser toutes les définitions de termes utilisés dans ce module, nous vous suggérons de consulter...

- les [principes généraux](#) à suivre en matière de citations et de bibliographie.

Définitions : Sources primaires et sources secondaires

On peut citer ou faire référence aussi bien à des [sources primaires](#) qu'à des [sources secondaires](#).

Source primaire

L'expression « sources primaires » est utilisée en sciences humaines pour désigner les documents originaux produits ou rassemblés...

- soit par les acteurs ou témoins d'un événement (par exemple, les lettres, les journaux intimes et autres documents personnels, les textes de conférences, la transcription de débats, etc.)
- soit par un chercheur ou une chercheuse pour les fins expresses de sa recherche et sur lesquels portera son analyse (par exemple, les données originales d'observation, de questionnaires ou d'entrevues).

Pour réaliser sa célèbre étude sur le suicide, Émile Durkheim (1897) a utilisé comme sources primaires les registres des taux de suicide dans tous les pays européens où ils étaient disponibles. De son côté, la réflexion de Claude Lévi-Strauss (1984) sur les cultures d'Amazonie repose avant tout sur les observations qu'il a effectuées pendant un séjour de quatre années en Amérique du Sud.

La plupart des documents originaux qu'on retrouve dans les [archives](#) peuvent être considérés comme des sources primaires liées à un sujet particulier.

Dans les travaux universitaires d'une certaine portée, on tend à valoriser la recherche qui porte sur des sources primaires. Cybermétho conseille aux étudiants et aux étudiantes de lire avec attention les directives et recommandations de leurs professeurs pour savoir si un travail particulier doit reposer ou non sur des sources primaires (éditées ou en [archives](#)). En cas de doute, on devrait s'en enquérir directement auprès du professeur ou de toute autre personne qui corrigera le travail.

On distingue les sources primaires des [sources secondaires](#).

Source secondaire

L'expression « sources secondaires » est utilisée en sciences humaines pour désigner les documents...

- produits par des personnes autres que les acteurs ou témoins d'un événement **et**
- qui analysent, interprètent, reformulent, commentent ou reproduisent des faits ou d'autres documents.

Les biographies, les encyclopédies, les monographies, les articles de revues savantes et les communications scientifiques sont des exemples de sources secondaires.

On peut se familiariser rapidement avec la situation économique, politique, sociale et diplomatique des pays étrangers en consultant des sources secondaires comme *L'état du monde* (Cordellier et Didiot, 2001) ou les archives du *Monde diplomatique* <<http://www.monde-diplomatique.fr/>> mais une recherche sérieuse ne saurait se limiter à une seule source, si valable soit-elle.

Dans le cours d'une recherche, on consulte habituellement des sources secondaires pour formuler une problématique avant d'effectuer une recherche dans des archives. Les bibliothèques sont les endroits par excellence pour consulter des sources secondaires.

Bibliographie des sources citées dans cette section (style « auteur-date »)

CORDELLIER, Serge et DIDOT, Béatrice (sous la direction de) (2001), *L'état du monde 2002 : annuaire économique et géopolitique mondial*. [Publication annuelle], Paris : La Découverte et Montréal : Boréal, 669 p.

DURKHEIM, Émile (1897), *Le suicide. Étude de sociologie*, Paris : Félix Alcan, 462 p. [De nombreuses rééditions existent.] [[Version à télécharger](#)]

LÉVI-STRAUSS, Claude (1984), *Tristes tropiques* [1955], Paris : Plon, 504 p. [[Version à télécharger](#)]

Le Monde diplomatique. <<http://www.monde-diplomatique.fr/>>

À consulter également

Nous vous invitons à consulter aussi les autres définitions de termes utilisés dans ce module...

- [citations, paraphrases et périphrases](#) ;
- [références et notices bibliographiques](#) ;
- [styles de références et de notices bibliographiques](#).

Si vous croyez maîtriser toutes les définitions de termes utilisés dans ce module, nous vous suggérons de [consulter](#)...

- les [principes généraux](#) à suivre en matière de citations et de bibliographie.

Définitions : Styles de références et de notices bibliographiques

Il y a plusieurs styles de [références](#) et de [notices bibliographiques](#), qu'on peut regrouper sous deux grandes familles : le style classique et le style « auteur-date ».

Style classique

On regroupe sous le vocable « classique » une famille de styles de références et de notices bibliographiques qui comprend de nombreuses variantes aussi dites « traditionnelles », qui ont donné lieu aux normes ISO 690 (documents imprimés) et 690-2 (documents électroniques) élaborées par l'[Organisation internationale de normalisation](#), reprises en France sous la forme de la norme AFNOR Z 44-005 de l'[Association française de normalisation](#).

Pour les références bibliographiques, le style classique utilise un appel de note renvoyant à une note en bas de page, en fin de chapitre ou en fin d'ouvrage.

Pour les notices bibliographiques, on fait suivre le nom de l'auteur par le titre, le lieu et la maison d'édition et enfin la date de publication.

La tradition universitaire européenne favorise un style classique de références et de notices bibliographiques. Dans cet esprit, le [Guide pour la rédaction et la présentation des thèses à l'usage des doctorants](#) prescrit par les ministères français de l'Éducation nationale et de la Recherche pour les thèses de doctorat dans toutes les disciplines (norme AFNOR Z 41-006) se conforme aux grandes lignes de la norme ISO 690.

Dans la plupart des universités de langue française, y compris en Amérique du Nord, les facultés où l'on enseigne les sciences humaines favorisent un style classique de références et de notices bibliographiques. Ce style conserve la cote en particulier en histoire et en philosophie.

La présence de notes infrapaginales constitue un des grands avantages du style classique car elles permettent, plus aisément, l'adjonction de commentaires se rapportant à une source citée.

Voir les directives pratiques :

- [style classique de références bibliographiques](#) ;
- [style classique de notices bibliographiques](#).

Style « auteur-date »

On regroupe sous le vocable « auteur-date » une famille de styles de références et de notices bibliographiques dont les plus répandues sont :

- le [style MLA](#) de la Modern Language Association of America ;
- le [style de Chicago](#) de l'University of Chicago Press ;
- le [style APA](#) de l'American Psychological Association, couramment utilisé en psychologie et dans des disciplines connexes.

On consultera ces sites ou des manuels appropriés pour connaître les règles précises de ces styles, au besoin.

Le style « auteur-date » insère les références directement dans le texte, entre parenthèses : les références ne contiennent que le premier élément de la notice bibliographique (habituellement le nom de l'auteur) suivi de la date de publication et, s'il y a lieu, le numéro de page. Les notices bibliographiques commencent aussi par le premier élément de la notice bibliographique suivi de la date de publication.

D'origine nord-américaine, le style « auteur-date » s'est rapidement répandu dans les sciences naturelles et la psychologie. Au Québec et ailleurs au Canada, de plus en plus de départements et de bibliothèques universitaires ainsi que de manuels de méthodologie en sciences humaines recommandent l'adoption de ce style. En Europe, ce style se répand rapidement en sociologie et en science politique.

Voir les directives pratiques :

- [style « auteur-date » de références bibliographiques](#) ;
- [style « auteur-date » de notices bibliographiques](#).

Recommandations

Les auteurs de Cybermétho insistent...

- *auprès des professeurs* pour qu'ils indiquent clairement leurs exigences particulières en matière de style de références et de notices bibliographiques
- *auprès des étudiants et étudiantes* pour qu'ils s'informent des exigences de leurs professeurs en matière de style de références et de notices bibliographiques et se familiarisent, le cas échéant, avec les normes en vigueur dans leur établissement d'enseignement (plusieurs bibliothèques universitaires publient des résumés des normes prescrites en matière de références et de notices bibliographiques)

En l'absence d'exigences précises, Cybermétho recommande l'utilisation d'un style de références et de notices bibliographiques...

- « classique » *dans les documents manuscrits ou imprimés en général et les travaux universitaires en sciences humaines en particulier* : ce style facilite la lecture continue d'un texte en distinguant clairement le contenu proprement dit et les références en bas de page
- « auteur-date » *dans les documents électroniques et en particulier les pages de la Toile* : ce style facilite la lecture à l'écran en minimisant le va-et-vient entre les appels de note et les notes en bas de page.

Peu importe la méthode employée, il est très important de garder une constance dans l'utilisation d'un style particulier tout au long d'un texte ainsi que de toujours fournir des renseignements complets.

À consulter également

Nous vous invitons à consulter aussi les autres définitions de termes utilisés dans ce module...

- [citations, paraphrases et périphrases](#) ;
- [références et notices bibliographiques](#) ;
- [sources primaires et sources secondaires](#).

Si vous croyez maîtriser toutes les définitions de termes utilisés dans ce module, nous vous suggérons de [consulter](#)...

- les [principes généraux](#) à suivre en matière de citations et de bibliographie.

Principes généraux à suivre en matière de citations et de bibliographie

En sciences humaines, la rédaction d'un travail de qualité, complet et étoffé, fait nécessairement appel à une variété de sources extérieures et implique donc presque toujours des références et très souvent des citations.

Il faut respecter cinq principes dans le recours aux citations et aux références :

1. l'opportunité d'inclure des références bibliographiques et des citations ;
2. le respect des sources ;
3. l'exactitude des références et des notices bibliographiques ;
4. la constance dans la présentation dans la présentation matérielle des citations, des références et de la bibliographie ;
5. l'intégrité dans la constitution de la bibliographie.

Principes généraux : 1. L'opportunité d'inclure des références bibliographiques et des citations

Opportunité des références bibliographiques

Dans les travaux universitaires, les [références bibliographiques](#) ont plusieurs raisons d'être, en particulier :

- reconnaître l'origine des idées exposées, des extraits reproduits ou [paraphrasés](#) et des données auxquelles on se réfère dans un travail ;
- asseoir la crédibilité des affirmations et de l'argumentation en faisant appel à l'autorité de sources respectées (experts dans le domaine) ;
- illustrer un propos en renvoyant à des sources extérieures ;
- éviter d'exposer en détail une question déjà décrite ou analysée ailleurs de manière satisfaisante.

On doit fournir une référence à tout texte réellement consulté et utilisé, qu'il soit [cité textuellement](#), [paraphrasé](#), résumé ou interprété.

On doit aussi fournir une référence à toute source orale, graphique ou audiovisuelle reproduite en tout ou en partie, résumée ou interprétée.

Lorsqu'on ne fait pas allusion à un passage précis d'un texte classique ou à un concept ou un fait considéré comme appartenant au savoir commun, il n'est pas toujours nécessaire de fournir des références, mais il peut être utile de le faire pour éviter toute accusation de [plagiat](#).

Un excès de références peut être interprété comme une indication de l'absence de contribution originale de l'auteur d'un travail.

Opportunité des citations

Dans les travaux universitaires, il est souvent opportun de [citer textuellement](#) une [source primaire](#) ou une [source secondaire](#) :

- lorsqu'il est nécessaire de reproduire avec exactitude un texte pour les fins de la description, de l'analyse ou de l'évaluation ;
- lorsque les propos cités expriment parfaitement bien ce qu'on veut dire et qu'une [paraphrase](#) serait moins concise, moins précise, moins élégante ;

- lorsqu'on veut illustrer ou mettre en évidence un propos avec fidélité aux sources, en particulier aux [sources primaires](#).

On ne doit utiliser une citation que si elle satisfait à au moins un des critères d'opportunité ci-dessus.

On doit citer entre guillemets toute source reproduite textuellement.

Une accumulation de citations peut être interprétée comme une indication de l'absence de contribution originale de l'auteur d'un travail.

Selon Causse (1995, p. 91-92), les guillemets auraient été inventés au XVII^e siècle par Guillaume Guillemet, un imprimeur-libraire parisien, dans le but de réduire le coût de la composition des ouvrages renfermant de nombreuses citations ou de passages en langue étrangère : il aurait fait remplacer les italiques (plus coûteuses) par ce signe de ponctuation de son invention.

Les guillemets « français » se présentent comme de doubles chevrons horizontaux ouvrant et fermant une citation. Les guillemets „allemands“ et “anglais” se présentent plutôt comme des doubles virgules en partie ou totalement inversées : elles ont comme origine la pratique médiévale d'écrire entre deux doubles virgules « tout passage de référence, toute idée sur laquelle on voulait attirer l'importance » (Causse, 1995, p. 94).

Dans les travaux universitaires rédigés en français à l'ordinateur, on utilise les guillemets français.

Pour des directives pratiques sur l'usage des guillemets, consulter les sections sur...

- l'usage des guillemets dans [la citation de moins de deux lignes complètes](#) ;
- les [niveaux de guillemets](#).

Ouvrage cité dans cette section

CAUSSE, Rolande (1995), *Je suis amoureux d'une virgule. Petit manuel de ponctuation*, Paris : Seuil, 119 p. (Collection Petit point des connaissances)

À consulter également

Avez-vous consulté la section des principes généraux traitant ...

- du [respect des sources](#) ?
- de l'[exactitude des références et des notices bibliographiques](#) ?
- de la [constance dans la présentation](#) dans la présentation matérielle des citations, des références et de la bibliographie ?
- de l'[intégrité dans la constitution de la bibliographie](#) ?

Si vous avez terminé la consultation des principes généraux, nous vous suggérons maintenant de poursuivre en consultant...

- les [directives pratiques](#) pour mettre en œuvre ces principes généraux à suivre en matière de citation et de bibliographie.

Principes généraux : 2. Le respect des sources

Il faut toujours traiter fidèlement ses sources, qu'elles soient reproduites et citées textuellement ou qu'on y fasse simplement référence.

Principes généraux de présentation matérielle des citations

Une citation ne doit pas être tirée hors de son contexte de manière à détourner le sens voulu par l'auteur original.

Dans le cas des citations, il faut reproduire le texte sans en changer l'ordre des mots, l'orthographe, la ponctuation ou toute autre particularité typographique, à moins de l'indiquer clairement.

Il est admissible de mettre en évidence des passages d'une citation, mais il faut indiquer que vous êtes responsable de cette mise en évidence, car il arrive que certains auteurs le fassent eux-mêmes.

En règle générale, lorsque qu'une source existe en plusieurs versions, on cite la version la plus complète et la plus récente disponible en français.

- Consulter les [directives pratiques sur la présentation des citations](#).

Lorsqu'il s'agit d'un extrait dans une langue autre que le français, il est habituellement préférable de fournir une bonne traduction française, mais certaines circonstances peuvent justifier la citation en version originale.

- Consulter les [directives pratiques sur la traduction des citations](#).

Le respect des sources est d'abord une question d'honnêteté intellectuelle.

- Consulter le module sur [l'éthique de la recherche](#).
- Consulter le module sur [le plagiat et la fraude scolaire](#).

À consulter également

Avez-vous consulté la section des principes généraux traitant ...

- de l'[opportunité d'inclure des références bibliographiques et des citations](#) ?
- de l'[exactitude des références et des notices bibliographiques](#) ?
- de la [constance dans la présentation](#) dans la présentation matérielle des citations, des références et de la bibliographie ?

- de l'[intégrité dans la constitution de la bibliographie ?](#)

Si vous avez terminé la consultation des principes généraux, nous vous suggérons maintenant de poursuivre en consultant...

- les [directives pratiques](#) pour mettre en œuvre ces principes généraux à suivre en matière de citation et de bibliographie.

Principes généraux : 3. L'exactitude des références et des notices bibliographiques

Non seulement est-il essentiel de reconnaître l'origine des idées exposées et des extraits cités, mais encore faut-il fournir des références exactes et des notices bibliographiques complètes. Pour ce faire, il faut connaître les normes applicables et maîtriser les outils conventionnels assurant la présentation correcte des références et la confection d'une bibliographie adéquate.

Peu importe le style de références et de notices bibliographiques adopté, on doit toujours respecter certains principes.

Exactitude des références bibliographiques

Les références doivent être exactes et claires : toute référence bibliographique doit comprendre suffisamment d'éléments pour identifier rapidement, mais sans risque d'erreur, le document auquel on fait référence.

Normalement, une référence bibliographique comprend le nom de l'auteur (personne ou organisme) et au moins un autre élément descriptif (comme le titre du document ou la date de sa publication).

Les détails de la présentation matérielle des références bibliographiques dépendent du style de références bibliographiques adopté.

Exactitude des notices bibliographiques

Les notices bibliographiques doivent être exactes, complètes et claires : toute notice bibliographique doit comprendre les éléments qui permettent de l'identifier avec précision, de manière à ce que quelqu'un d'autre puisse le consulter s'il le désire.

En particulier, la notice bibliographique doit fournir :

- le nom de l'auteur (personne ou organisme) ;
- le titre précis et complet du document, accompagné, le cas échéant, du titre du recueil, de la revue où on peut le trouver ;
- la date de l'édition consultée ;
- divers autres renseignements qui dépendent de la nature du document.

Les détails de la présentation matérielle des notices bibliographiques dépendent du style de notices bibliographiques adopté.

À consulter également

Avez-vous consulté la section des principes généraux traitant ...

- de l'[opportunité d'inclure des références bibliographiques et des citations](#) ?
- du [respect des sources](#) ?
- de la [constance dans la présentation](#) dans la présentation matérielle des citations, des références et de la bibliographie ?
- de l'[intégrité dans la constitution de la bibliographie](#) ?

Si vous avez terminé la consultation des principes généraux, nous vous suggérons maintenant de poursuivre en consultant...

- les [directives pratiques](#) pour mettre en œuvre ces principes généraux à suivre en matière de citation et de bibliographie.

Principes généraux : 4. La constance dans la présentation matérielle

L'un des éléments primordiaux de la présentation matérielle de la citation et de la bibliographie est la constance, c'est-à-dire l'utilisation constante de la même méthode du début à la fin d'un texte. Peu importe la [méthode](#) employée, on doit toujours respecter ce principe de base.

L'inconstance dans la présentation matérielle des citations a trois conséquences principales :

- elle peut engendrer une certaine confusion quant à ce qui est véritablement une citation *verbatim* et ce qui ne l'est pas ;
- elle peut semer des doutes sur qui est le véritable auteur d'un passage ;
- elle peut entraîner des accusations de [plagiat](#).

L'inconstance dans la présentation matérielle des références et de la bibliographie a trois conséquences principales :

- elle augmente le risque d'oublier des éléments bibliographiques et donc d'identifier avec exactitude les sources ;
- elle distrait ou irrite inutilement les lecteurs en leur rendant plus difficile l'identification des précises des sources ;
- elle peut entraîner des accusations de [plagiat](#) quand les sources ne sont pas bien identifiées.

À consulter également

Avez-vous consulté la section des principes généraux traitant ...

- de l'[opportunité d'inclure des références bibliographiques et des citations](#) ?
- du [respect des sources](#) ?
- de l'[exactitude des références et des notices bibliographiques](#) ?
- de l'[intégrité dans la constitution de la bibliographie](#) ?

Si vous avez terminé la consultation des principes généraux, nous vous suggérons maintenant de poursuivre en consultant...

- les [directives pratiques](#) pour mettre en œuvre ces principes généraux à suivre en matière de citation et de bibliographie.

Principes généraux : 5. L'intégrité dans la constitution de la bibliographie

Principes généraux de présentation matérielle de la bibliographie

La bibliographie doit inclure seulement les sources véritablement utilisées, mais toutes les sources utilisées :

- la liste complète des documents réellement consultés ;
- la liste complète des personnes interviewées ;
- la liste complète des organismes auprès desquels vous avez sollicité de l'information.

Une rigueur toute particulière doit s'attacher aux **règles de présentation**. Les détails de l'organisation de la bibliographie dépendent du type de travail et de la variété des sources consultées (nature des documents, entrevues, etc.).

Les détails de la présentation matérielle des notices bibliographiques dépendent du [style de références et de notices bibliographiques](#) adopté.

À consulter également

Avez-vous consulté la section des principes généraux traitant ...

- de l'[opportunité d'inclure des références bibliographiques et des citations](#) ?
- du [respect des sources](#) ?
- de l'[exactitude des références et des notices bibliographiques](#) ?
- de la [constance dans la présentation](#) dans la présentation matérielle des citations, des références et de la bibliographie ?

Si vous avez terminé la consultation des principes généraux, nous vous suggérons maintenant de poursuivre en consultant...

- les [directives pratiques](#) pour mettre en œuvre ces principes généraux à suivre en matière de citation et de bibliographie.

Directives pratiques

Pour mettre en œuvre les principes généraux à suivre en matière de citations et de bibliographie, il faut suivre certaines règles permettant d'identifier de façon précise, claire et uniforme la provenance d'un texte, d'un extrait, d'une idée ou d'un commentaire qui n'est pas le sien.

À lire également

Consulter les directives pratiques à suivre en matière de citations et de bibliographie :

- la [présentation matérielle des citations](#) ;
- le [cas particulier des citations dans une autre langue](#) ;
- la [présentation matérielle des références bibliographiques](#) ;
- la [présentation matérielle de la bibliographie](#) ;
- les [directives particulières aux documents d'archives](#).

Directives pratiques : La présentation matérielle des citations

Rappel des [principes généraux](#) à suivre dans la présentation des citations :

- ne jamais tirer une citation hors de son contexte de manière à détourner le sens voulu par l'auteur original ;
- toujours reproduire le texte sans en changer l'ordre des mots, l'orthographe, la ponctuation ou toute autre particularité typographique, à moins de l'indiquer clairement ;
- il est admissible de mettre en évidence des passages d'une citation, mais il faut indiquer que vous êtes responsable de cette mise en évidence, car il arrive que certains auteurs le fassent eux-mêmes ;
- en règle générale, lorsque qu'une source existe en plusieurs versions, citer la version la plus complète et la plus récente disponible en français.

À ces principes généraux s'ajoutent un certain nombre de règles.

Note : les notices bibliographiques des documents cités sont regroupées à la fin de la section.

1. La citation de moins de deux lignes complètes

Une citation de moins de deux lignes complètes doit normalement être intégrée dans le texte et se retrouver entre des guillemets français [« citation »].

S'il est vrai que « de toutes les sciences sociales, l'étude du phénomène politique est la plus ancienne » (Bélangier et Lemieux, 1996, p. 17), on ne se surprendra pas de rencontrer des approches différentes et parfois divergentes face aux questions centrales qu'on doit se poser. Ainsi, tandis que, pour certains, « le premier problème de la science politique est sans doute celui de la recherche de la meilleure constitution » (Attali, 1972, p. 30), d'autres s'intéressent davantage à « l'analyse des différentes formes d'influence qui sont souvent liées à l'exercice du pouvoir » (Duverger, 1973, p. 28).

En français, on doit mettre une espace après le guillemet ouvrant [«] et une espace avant le guillemet fermant [»]. Pour éviter que le guillemet ne se trouve isolé sur une ligne, le logiciel Microsoft Word insère automatiquement une espace insécable aux endroits appropriés ; on peut l faire manuellement avec les touches [alt + espacement].

À éviter :

La quatrième Conférence mondiale sur les femmes s'est tenue à Beijing (Chine) en 1995 et la « Déclaration et le Programme d'action ont fixé comme objectifs l'égalité entre les sexes, le développement et la paix, et visent à renforcer le pouvoir d'action des femmes. » (Organisation

des Nations Unies, 2000, Projet de résolution II, annexe, §1).

La bonne façon :

La quatrième Conférence mondiale sur les femmes s'est tenue à Beijing (Chine) en 1995 et la « Déclaration et le Programme d'action ont fixé comme objectifs l'égalité entre les sexes, le développement et la paix, et visent à renforcer le pouvoir d'action des femmes. » (Organisation des Nations Unies, 2000, Projet de résolution II, annexe, §1).

Voir aussi la section sur...

- [les niveaux de guillemets.](#)

Si l'on souhaite intégrer dans le corps d'un paragraphe le début d'une phrase citée, il peut être nécessaire de remplacer la majuscule en tête de cette phrase par une minuscule au début de la citation ; on met alors la minuscule entre crochets :

Soit « Une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente » à insérer dans un paragraphe :

C'est un poète qui a écrit qu'« [u]ne civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente » (Césaire, 1955, p. 5).

Soit « Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif » à insérer dans un paragraphe :

Le 2 novembre 1917, Lord Balfour a écrit à Lord Rothschild que « [l]e gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif » (Balfour, 1917 – traduction du *Monde diplomatique*).

2. La citation de plus de deux lignes

La citation de plus de deux lignes doit être sortie du texte, disposée à simple interligne avec un alinéa plus grand que celui du texte normal.

On peut concevoir différentes questions centrales à l'étude des phénomènes politiques et plusieurs auteurs ont exprimé leurs idées là-dessus :

Le premier problème de la science politique est sans doute celui de la recherche de la « meilleure » constitution. Chaque société, chaque peuple, a eu à inventer à tout instant des règles constitutionnelles, c'est-à-dire des règles de désignation et d'exercice des pouvoirs. (Attali, 1972, p. 30)

La thèse de l'origine africaine et négroïde de la civilisation fut à l'origine très mal accueillie et rencontre aujourd'hui encore un certain scepticisme.

Dans la vallée du Nil, la civilisation est née de l'adaptation de l'homme à ce milieu particulier. Au témoignage des Anciens et des Égyptiens eux-mêmes, elle eut son origine en *Nubie*¹ et descendit en quelque sorte le cours du Nil vers la mer. Ce fait est confirmé essentiellement quand on sait que les éléments fondamentaux de la civilisation égyptienne ne se retrouvent ni en Basse-Égypte, ni en Asie, ni en Europe, mais en Nubie et au cœur

de l'Afrique ; en particulier, c'est là que se rencontrent les animaux et les plantes qui ont servi à créer l'écriture hiéroglyphique. (Diop, 1979, p. 350)

¹ Les italiques sont de Diop.

3. La citation en vers

Pour les citations en vers, on doit scrupuleusement respecter toutes les particularités de présentation, de ponctuation, d'orthographe, etc. Par conséquent, toute citation d'au moins un vers complet doit être sortie du texte, disposée à simple interligne avec un alinéa plus grand que celui du texte normal.

Plus que l'engagement politique, c'est la révolte que manifestent ces vers de Félix Leclerc (1996, p. 22) dans « L'alouette en colère » :

J'ai un fils révolté, un fils humilié,
un fils qui demain sera un assassin.
Alors moi j'ai eu peur et j'ai crié à l'aide au secours quelqu'un,
le gros voisin d'en face est accouru armé, grossier, étranger,
pour abattre mon fils une bonne fois pour toutes.
– Et lui casser les reins, et le dos, et la tête, et le bec, et les ailes Ah !
Mon fils est en prison, et moi je sens en moi dans le tréfonds de moi,
malgré moi, malgré moi, entre la chair et l'os s'installer la colère.

Il est souvent plus utile de fournir la référence au numéro du vers que la page d'un ouvrage. Pour les citations en vers de plus de 15 lignes, les lignes sont numérotées de manière à les identifier, habituellement de 5 en 5.

Aimé Césaire (1960, p. 83-84) a dédié à Léopold Sédar Senghor des vers qui saluent la décolonisation :

Ah !

mon demi-sommeil d'île si trouble
sur la mer !

5 Et voici de tous les points du péril
l'histoire qui me fait le signe que j'attendais,
Je vois pousser des nations.
Vertes et rouges, je vous salue,
bannières, gorges du vent ancien,
Mali, Guinée, Ghana

10 et je vous vois, hommes
point maladroits sous ce soleil nouveau !

[...]

34 Je vois l'Afrique multiple et une
verticale dans la tumultueuse péripétie

avec ses bourrelets, ses nodules,
un peu à part, mais à portée
du siècle, comme un cœur de réserve.

4. L'interpolation

Le passage cité, surtout s'il est court, peut contenir des mots ou des expressions qui exigent une clarification parce qu'ils sont extraits du développement qu'en fait l'auteur original, mais dont votre lecteur n'a pas nécessairement connaissance. L'interpolation sert alors à compléter une citation afin d'en clarifier le contenu ; elle fait appel à des notions qu'on trouve dans le document original, habituellement dans le voisinage de la partie citée.

L'interpolation est nécessairement courte (jamais plus d'une ligne). Tout élément ne provenant pas spécifiquement de la citation doit se trouver entre crochets.

On admet généralement que, contrairement aux autres sciences sociales, la réflexion sur les phénomènes politiques remonte à la plus haute Antiquité. Comme le soulignent Bélanger et Lemieux (1996, p. 17), « on retrouve généralement ce genre de réflexion [sur la meilleure manière d'organiser la société] au moment de crises et de changements sociaux. »

Le Programme d'action [adopté à Beijing en 1995 à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes] tient compte du fait que des facteurs tels que la race, l'âge, la langue, l'appartenance ethnique, la culture, la religion ou un handicap ou encore le fait d'appartenir à une population autochtone ou tout autre statut sont autant d'obstacles qui s'opposent à la promotion de la femme et à l'égalité pleine et entière avec l'homme. (Organisation des Nations Unies, 2000, Projet de résolution II, annexe, §5).

Une forme particulière d'interpolation est [*sic*] pour attirer l'attention sur le fait que l'on cite textuellement un mot ou une expression qui contient une faute, un néologisme, une tournure inusitée, etc. On utilise les italiques puisque *sic* est un mot latin qui signifie « ainsi ».

Dans un de ses écrits polémiques, Pierre Bourdieu (2001, p. 381) fait ressortir les procédés stylistiques de la « dialectique sacerdotale du consacrant sacralisé par les actes de sacralisation [*sic*] ». Il en profite pour ridiculiser certains commentateurs de Marx.

5. La glose

La glose a comme but d'apporter des renseignements supplémentaires afin de faciliter la compréhension d'un passage difficile ou obscur de la citation, en fonction du niveau de connaissance des personnes à qui s'adresse votre travail.

On peut mettre une courte glose entre crochets si elle ne gêne pas la lecture.

le fondamentalisme algérien puise son inspiration plus aux sources du mouvement national que dans les doctrines *salafi* [courant islamique intégriste]. Sans sous-estimer la

force des intégristes religieux, mesurable tant par l'efficacité de leur système organisationnel que par le nombre de leurs adhérents, il est fort improbable qu'ils puissent à long terme s'emparer du pouvoir. (Rouadjia, 1990, p. 298)

Si la glose a une certaine longueur, la mettre entre crochets alourdirait indûment la lecture ; c'est pourquoi on doit alors la placer en note de bas de page.

le fondamentalisme algérien puise son inspiration plus aux sources du mouvement national que dans les doctrines *salafi*¹. Sans sous-estimer la force des intégristes religieux, mesurable tant par l'efficacité de leur système organisationnel que par le nombre de leurs adhérents, il est fort improbable qu'ils puissent à long terme s'emparer du pouvoir. (Rouadjia, 1990, p. 298)

¹ La *salafiya* est un courant transnational dont fait partie le Groupe islamique armé (GIA) algérien ; rigoriste, elle prône une fidélité complète au sens littéral des textes sacrés de l'Islam et son aile la plus militante, proche du wahhabisme, se caractérise par le fanatisme et le recours à la violence.

6. L'ellipse

L'ellipse permet de supprimer certains éléments jugés secondaires d'une phrase qui détourneraient l'attention de ce qu'on veut faire ressortir dans un extrait. Elle ne doit en aucun cas détourner le sens d'une citation. Pour ce faire, on insère trois points entre deux crochets [...] à l'endroit où des éléments ont été enlevés.

Le 2 novembre 1917, Lord Balfour écrivit à Lord Rothschild, p. « Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif [...] » (Balfour, 1917 – traduction du *Monde diplomatique*). Plusieurs contestent l'interprétation voulant que cette expression de sympathie à l'endroit du mouvement sioniste signifie un appui du gouvernement britannique à la création d'Israël.

On utilise aussi l'ellipse pour indiquer qu'on a supprimé toutes les phrases qui figuraient entre deux extraits assez rapprochés.

De toutes les sciences sociales, l'étude du phénomène politique est la plus ancienne. Même avant les Grecs de l'Antiquité, les Chinois se sont interrogés sur la meilleure manière d'organiser leur société. On retrouve généralement ce genre de réflexion au moment de crises et de changements sociaux. [...] La première question d'ordre social à se poser a donc été politique. (Bélanger et Lemieux, 1996, p. 17)

7. L'incise

L'incise est un bref commentaire inséré à l'intérieur même d'une citation, en général encadré de virgules. Elle ne doit pas semer de doute quant au fait qu'elle ne fait pas partie du texte cité. On utilise en particulier l'incise pour préciser l'auteur d'une citation.

Peut-on encore croire que seule l'action de l'État « fera de nos populations diverses, un peuple, c'est-à-dire une Communauté, comme l'écrivait Léopold Senghor (1961, p. 41), où chaque individu s'identifiera à la collectivité et celle-ci à tous ces membres » ?

On utilise couramment l'incise en littérature et en journalisme, mais on doit l'éviter dans les travaux universitaires en sciences humaines, car elle peut engendrer une certaine confusion.

8. La mise en évidence

Pour attirer l'attention, il est possible de mettre en évidence certains mots en utilisant des caractères gras, italiques ou soulignés. Il ne faut pas en abuser et il faut indiquer dans une note en bas de page que c'est vous qui effectuez cette mise en évidence.

Selon Abdellah Hammoudi (2001, p. 110), dans les sociétés arabes, le rapport maître-disciple « apparaît en tant que **modèle culturel dominant**¹ capable d'informer l'ensemble des rapports d'autorité ».

¹ C'est nous qui mettons en évidence.

Si l'auteur de la citation a lui-même mis en évidence un ou plusieurs mots en utilisant des caractères gras, italiques, soulignés ou majuscules, il faut respecter cette particularité typographique, tout en la signalant dans une note en bas de page.

Selon Léopold Senghor (1961, p. 41), seule l'action de l'État était susceptible de faire de nos populations diverses, un *Peuple*, c'est-à-dire une *Communauté*, où chaque individu s'identifiera à la collectivité et celle-ci à tous ces membres. Mais l'*unanimité*, la *communion* des âmes, ne suffit pas. Pour que le Peuple devienne Nation, il faut que l'individu, par l'élévation de son niveau de vie et de culture, s'épanouisse en *personne*.¹

¹ Les italiques sont de Senghor.

Selon les auteurs d'un *Lexique de science politique*, « une des clefs indispensables pour pénétrer l'univers politique est la compréhension de concepts fondamentaux tels que **État, nation, acteur, démocratie**¹, etc. » (Boudreau et Perron, 2002, p. iii)

¹ Les caractères gras sont de Boudreau et Perron.

9. La citation d'un passage lui-même déjà cité par un auteur

Lorsqu'on désire citer un passage trouvé dans une source secondaire et donc cité par un autre auteur, il faut faire de grands efforts pour retracer la source originale. En

effet, il arrive parfois que la source secondaire ne rapporte pas fidèlement le passage original.

S'il n'est pas possible de retracer l'original, on fournira clairement tous les renseignements bibliographiques que l'on possède.

Soit :

Y a-t-il une distinction fondamentale entre les sciences sociales et les sciences humaines ? Dans son manuel de méthodologie de la recherche sociale, Benoît Gauthier (1997, p. 2-3) se pose la question et cite une auteure, Madeleine Grawitz (1981, p. 326) :

La recherche de distinctions et de classifications paraît une assez vaine tentative de justification après coup des découpages arbitraires des enseignements universitaires [...] Il n'y a pas d'inconvénients à utiliser indifféremment les deux termes de sciences humaines et de sciences sociales.

Comment signaler la référence ?

On a deux possibilités :

- (Grawitz, 1981, p. 326, citée par Gauthier, 1997, p. 3)
 - avec une redondance évidente, mais qui évite de faire une vérification de la citation originale,
- (Grawitz, 1981, p. 326)
 - avec plus de concision, mais qui suppose une vérification de la citation originale : c'est la formule qu'on doit préférer.

Léopold Senghor a écrit :

[...] les peuples de couleur, les Négro-africains, parmi d'autres, doivent jouer leur rôle ; ils doivent apporter leur contribution à l'édification de la nouvelle civilisation planétaire. Comme le dit Aimé Césaire, « ils ne viendront pas les mains vides au rendez-vous du donner et du recevoir ». (Senghor, 1961, p. 69)

Or, Senghor ne donne pas la référence au texte de Césaire. Si l'on voulait ne citer que les paroles de Césaire, il faudrait écrire :

Selon Aimé Césaire, les Africains « ne viendront pas les mains vides au rendez-vous du donner et du recevoir » (cité par Senghor, 1961, p. 69).

Il serait cependant préférable de retracer l'original, au moins pour s'assurer que la citation est exacte.

10. Les niveaux de guillemets

Certains auteurs utilisent des guillemets pour mettre un mot ou une expression en évidence ou encore quand ils citent un passage d'un autre auteur.

On peut éviter toute confusion dans l'usage des guillemets en suivant la règle suivante, qui assigne à chaque niveau une sorte différente de guillemets (« français », "anglais", 'simples') :

- une seule paire de guillemets : « aaa » ;
- deux paires de guillemets : « aaa "bbb" aaa » ;
- trois paires de guillemets : « aaa "bbb 'ccc' bbb" aaa ».

On a raison de souligner l'ambiguïté des « concepts à géométrie variable de "classes populaires", de "peuple" ou de "travailleurs" qui doivent leurs vertus politiques au fait qu'on peut à volonté en étendre le référent [...] » (Bourdieu, 2001, p. 133-134)

Léopold Senghor a écrit que « les peuples de couleur, les Négro-africains, parmi d'autres, doivent jouer leur rôle [...] Comme le dit Aimé Césaire, "ils ne viendront pas les mains vides au rendez-vous du donner et du recevoir." » (Senghor, 1961, p. 69)
--

En français, on évitera autant que possible de remplacer les guillemets par des cotes, qu'elles soient 'simples' ou "doubles".

Voir aussi la section sur...

- [la citation de moins de deux lignes.](#)

11. La paraphrase

Dans certain cas, l'usage de la [paraphrase](#) est préférable à la citation. Il est nécessaire de faire référence aux sources originales de la même manière que s'il s'agissait d'une citation *verbatim*.

La [paraphrase](#) sert à mettre en d'autres mots une idée ou un passage qui n'est pas cité textuellement. La périphrase, bien que ne reproduisant pas l'original exactement, doit tout de même rester fidèle au sens que l'auteur voulait donner à son texte. Bien que ne se trouvant pas entre guillemets, la périphrase est bel et bien une citation et une référence doit être présente afin de signifier d'où vient l'idée que vous utilisez.

On admet généralement que, contrairement aux autres sciences sociales, la réflexion sur les phénomènes politiques remonte à la plus haute Antiquité, lorsque se manifestaient des crises et des changements sociaux (Bélangier et Lemieux, 1996, p. 17). On ne se surprendra donc pas de rencontrer des approches différentes et parfois divergentes face aux questions centrales qu'on doit se poser, qu'il s'agisse de la recherche de la meilleure constitution (Attali, 1972, p. 30) ou de l'explication de la persistance des systèmes politiques dans un monde à la fois stable et changeant (Easton, 1974, p. 18).

12. Les citations dans une autre langue

- Consulter les directives pratiques à suivre en matière de [citations dans une autre langue](#).

Bibliographie des sources citées dans cette section (style « auteur-date »)

ATTALI, Jacques (1972), *Les modèles politiques*, Paris : Presses universitaires de France, 178 p. (Collection Sup).

BALFOUR, Arthur James (1917), « La Déclaration Balfour : 2 novembre 1917 » / traduction *in* : Le Monde diplomatique, *Proche-Orient, la déchirure* <<http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/balfour-fr>> (consulté le 19 juin 2002).

BÉLANGIER, André-J. et LEMIEUX, Vincent (1996), *Introduction à l'analyse politique*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 326 p. (Collection Politique et économie).

BOUDREAU, Philippe et PERRON, Claude (2002), *Lexique de science politique*. Montréal : Chenelière/McGraw-Hill, 205 p.

BOURDIEU, Pierre (2001), *Pouvoir et langage symbolique*, Paris : Fayard, 426 p. (Collection Essais).

CÉSAIRE, Aimé (1955), *Discours sur le colonialisme*, Paris : Présence africaine, 64p.

Césaire, Aimé (1960), « Pour saluer le tiers-monde », *in* : *Ferrements*, Paris : Seuil, p. 83-85.

DIOP, Cheikh Anta (1979), *Nations nègres et culture. De l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique Noire d'aujourd'hui*. 3^e éd. [éd. orig. 1954]. Paris : Présence africaine, 2 vol., 572 p.

DUVERGER, Maurice (1973), *Sociologie politique. Éléments de science politique*, Paris : Presses universitaires de France, 452 p. (Collection Thémis).

EASTON, David (1974), *Analyse du système politique* / trad. de *A Systems Analysis of Political Life* [1965] par Pierre Rocheron, Paris : Armand Colin, 492 p. (Collection Analyse politique).

GAUTHIER, Benoît (1997), « Introduction » in : *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*, 3^e éd. [éd. orig. 1984], Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université du Québec, pp. 1-18.

GRAWITZ, Madeleine (1981), *Lexique des sciences sociales*, Paris : Dalloz, 376 p.

HAMMOUDI, Abdellah (2001), *Maîtres et disciples. Genèse et fondements des pouvoirs autoritaires dans les sociétés arabes. Essai d'anthropologie politique*, Casablanca : Toubkal et Paris : Maisonneuve et Larose, 277 p.

LECLERC, Félix (1996), « L'alouette en colère » [1970], in : *Félix tout en chansons / texte établi par Roger Chamberland*, Montréal : Nuit blanche, p. 22.

Organisation des Nations Unies (2000), *Rapport du Comité plénier spécial de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale* [Assemblée générale, Documents officiels, Vingt-troisième session extraordinaire, Supplément N° 3], Nations Unies : New York, 60 p. (Cat. A/S-23/10/Rev.1). [Aussi en ligne : <http://www.hri.ca/fortherecord2000/bilan2000/documentation/genassembly/a-s-23-10-rev1.htm>]

ROUADJIA, Ahmed (1990), *Les frères et la mosquée. Enquête sur le mouvement islamiste en Algérie*, Paris : Karthala, 309 p.

SENGHOR, Léopold-Sédar (1961), « Rapport sur la doctrine et le programme du parti » [éd. orig. 1959], in : *Nations et voie africaine du socialisme*, Paris : Présence africaine, p. 13-89.

À consulter également

Avez-vous consulté la section des directives pratiques traitant ...

- du [cas particulier des citations dans une autre langue](#) ?
- de la [présentation matérielle des références bibliographiques](#) ?
- de la [présentation matérielle de la bibliographie](#) ?
- des [documents d'archives](#) ?

Vous pouvez aussi...

- passer aux [exemples et suggestions d'exercices](#) ;
- consulter d'autres sources [pour en savoir plus](#).

Directives pratiques : Le cas particulier des citations dans une autre langue

Ce module s'adresse en priorité aux personnes qui rédigent des travaux en français.

Comme le déclarait le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, Boutros Boutros-Ghali, à l'occasion de la remise du Doctorat *honoris causa* de l'Université d'Ottawa, la Francophonie est...

fondée sur une langue que nous avons en partage : le français. Une langue qui est, tout à la fois, la raison d'être et d'agir de notre Communauté. Une langue qui est un formidable moyen d'action et de rencontre, dans le contexte actuel de la mondialisation et de la globalisation.

[...]

Car cette langue, non seulement nous la vivons entre nous, comme un gage de solidarité, mais aussi - j'allais dire, surtout - nous l'offrons aux autres. Nous l'offrons aux non-francophones pour que chaque langue, pour que chaque communauté linguistique puisse, en s'affirmant et en se rencontrant, rendre compte et témoigner de la richesse du monde. (Boutros-Ghali, 2001)

Ainsi, d'une part parce que la Francophonie regroupe un ensemble géopolitique d'environ 500 millions de personnes parlant environ 2 000 langues et répartis dans 55 pays et gouvernements situés sur les cinq continents et d'autre part parce que la communication des idées suppose une rencontre des langues, la question de la traduction se pose dès qu'on progresse un peu dans le *cursus* universitaire.

Toutes les règles touchant la [présentation matérielle des citations](#) s'appliquent également aux extraits originaux dans une langue autre que le français qu'on désire insérer dans un travail.

Lorsque cette situation se présente, on doit décider s'il est préférable de conserver l'extrait dans la langue d'origine ou de fournir une traduction en français. On préfère normalement une traduction littérale et fidèle à une traduction littéraire et un peu trop libre.

Note : les notices bibliographiques des documents cités sont regroupées à la fin de la section.

Se rappeler cette réflexion d'Érasme (citée par Delisle et Lafond, 2001, §168) :

[...] traducteur novice, j'aie préféré pécher par excès de scrupule que par excès de licence [...] ; faute pour faute, j'ai préféré que les lettrés déplorent dans mon œuvre un manque d'éclat et d'ornements qu'un manque d'exactitude.

et celle-ci de Goethe (citée par Delisle et Lafond, 2001, §198) :

Dans la traduction, on doit parvenir jusqu'à l'intraduisible ; c'est alors seulement que l'on prend conscience de la nation étrangère et de la langue étrangère.

Il y a souvent derrière les mots un bagage idéologique que la traduction a du mal à véhiculer efficacement. Dans un monde où les connaissances circulent plus que jamais, l'universitaire a de moins en moins d'excuses de ne pas être attentif aux nuances exprimées dans un texte dans une autre langue, en particulier lorsqu'elles impliquent des enjeux politiques. Non seulement doit-on faire preuve de soins particuliers si l'on traduit une citation soi-même, mais encore faut-il conserver une certaine vigilance même à l'endroit des traductions disponibles.

Lorsqu'il s'agit d'un extrait dans une langue autre que le français, il est habituellement préférable de fournir une bonne traduction française, mais certaines circonstances peuvent justifier la citation en version originale. Trois possibilités s'offrent donc :

- [utiliser une traduction existante](#) ;
- [traduire soi-même la citation](#) ;
- [citer l'original dans la langue originale](#).

Bibliographie des sources citées dans cette section (style « auteur-date »)

BOUTROS-GHALI, Boutros (2001), « Discours à l'occasion de la remise du Doctorat *honoris causa* », Ottawa : Université d'Ottawa, 13 juillet.

DELISLE, Jean et LAFOND, Gilbert (2001), *Histoire de la traduction* [CD-ROM], Ottawa : École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa.

À consulter également

Avez-vous consulté la section des directives pratiques traitant ...

- du cas général de la [présentation matérielle des citations](#) ?
- du cas particulier des citations dans une autre langue :

- utiliser une traduction existante,
- traduire soi-même la citation,
- citer l'original dans la langue originale,
- les passages multilingues,
- de la présentation matérielle des références bibliographiques ?
- de la présentation matérielle de la bibliographie ?
- des documents d'archives ?

Vous pouvez aussi...

- passer aux exemples et suggestions d'exercices ;
- consulter d'autres sources pour en savoir plus.

Directives pratiques : Le cas particulier des citations dans une autre langue - Utiliser une traduction existante

Utiliser une traduction existante

On doit d'abord s'enquérir de la disponibilité d'une version française déjà publiée et citer cette traduction si on la juge fidèle au texte original. La notice bibliographique doit alors inclure le nom du traducteur ainsi que les dates respectives de publication originale et de la traduction.

On peut concevoir différentes questions centrales à l'étude des phénomènes politiques et plusieurs auteurs ont exprimé leurs idées là-dessus. Ainsi, pour David Easton (1974, p. 18), c'est : « comment un système politique quelconque parvient-il à persister dans un monde qui est fait à la fois de stabilité et de changement ? ».

On peut concevoir différentes questions centrales à l'étude des phénomènes politiques et plusieurs auteurs ont exprimé leurs idées là-dessus :

La question qui donne une cohérence et un but à une analyse rigoureuse de la vie politique est la suivante : comment un système politique quelconque parvient-il à persister dans un monde qui est fait à la fois de stabilité et de changement ? (Easton 1974, p. 18)

Johann Gottfried Herder (1744, p. 189) se demande s'il n'y a pas, dans l'histoire de l'humanité, « une progression continue et un développement qui soient manifestes, mais dans un sens plus élevé que celui que l'on a cru ».

Marx, pour qui l'aliénation économique résulte du régime capitaliste ou plus exactement du régime du travail salarié, s'exclame : « Certes, le travail produit des merveilles pour les riches, mais le dénuement pour l'ouvrier. » (Marx, 1968, p. 60)

Bibliographie des sources citées dans cette section (style « auteur-date »)

EASTON, David (1965), *A Systems Analysis of Political Life*. New York : Wiley, 507 p.

HERDER, Johann Gottfried (1744), *Une autre philosophie de l'histoire pour contribuer à l'éducation de l'humanité* / trad. de *Auch eine Philosophie der Geschichte zur Bildung der Menschheit* [1774] par Max Rouché, Paris : Aubier, 371 p. (Éditions Montaigne, Collection bilingue).

MARX, Karl (1968), « Ébauche d'une critique de l'économie politique » / trad. de « Zur Kritik der Nationalökonomie - Ökonomisch-philosophische Manuskripte » [1844] par Maximilien Rubel, in : *Œuvres. Économie*, Paris : Gallimard, vol. II, p. 43-141.

À consulter également

Avez-vous consulté la section des directives pratiques traitant ...

- du cas général de la [présentation matérielle des citations](#)
- du cas particulier des citations dans une autre langue :
 - [traduire soi-même la citation](#),
 - [citer l'original dans la langue originale](#),
 - les [passages multilingues](#),
- de la [présentation matérielle des références bibliographiques](#) ?
- de la [présentation matérielle de la bibliographie](#) ?
- des [documents d'archives](#) ?

Vous pouvez aussi...

- passer aux [exemples et suggestions d'exercices](#) ;
- consulter d'autres sources [pour en savoir plus](#).

Directives pratiques : Le cas particulier des citations dans une autre langue - Traduire soi-même la citation

Traduire soi-même la citation

S'il faut traduire la citation, parce qu'il n'y a pas de traduction satisfaisante disponible, on doit rester aussi fidèle que possible au texte original. En principe, il faut avoir une excellente raison de ne pas utiliser une traduction déjà publiée.

- Évitez de traduire un texte si vous ne maîtrisez pas la langue dans laquelle il est écrit :
 - il y a une différence entre maîtriser une langue et se débrouiller dans cette langue ! Méfiez-vous des apparences : ayez toujours à portée de la main un dictionnaire bilingue assez complet et n'hésitez pas à consulter en bibliothèque ou à vous procurer un ouvrage sur les « faux amis » et les expressions idiomatiques (cela vous évitera de traduire les mots anglais *alternative* et *lecture* par « alternative » et « lecture ») ;
 - les outils de traduction automatique (logiciels, sites de la Toile) sont utiles quand il s'agit de donner une idée générale d'un court texte, mais on ne saurait s'en remettre à eux pour produire une traduction qui figurerait dans un travail universitaire : voir l'[exercice de traduction](#) que ce module vous propose.
- La référence bibliographique doit signaler que vous êtes responsable de la traduction.

Même s'il est clair que « la problématique philosophique de l'aliénation trouve son origine dans les textes de Marx », il ne faut pas oublier que « Marx affirme explicitement avoir trouvé la genèse d'un tel concept dans la pensée de Hegel ». (D'Abbiero, 1970, p. 9-10 – notre traduction)

Comment se manifeste le sentiment d'appartenance dans un pays comme le Canada, où l'immense majorité des habitants sont soit des descendants d'immigrants, soit des immigrants eux-mêmes ?

L'idée qu'il faille respecter les traditions et les valeurs qui ont rendu le Canada suffisamment attrayant pour susciter l'immigration commence à s'effacer tôt après l'examen de citoyenneté. Chaque vague de nouveaux arrivants se sent le droit de refaire le pays. Ne vous plaignez pas : ceci est plus ancien que le sirop d'érable. (Morton, 1998, p. xii – notre traduction).

- Il existe parfois en français plusieurs mots ou expressions pouvant traduire un même mot d'une autre langue : il importe alors de choisir celui qui convient le mieux au contexte, ce qui n'est pas toujours facile.

Les mots anglais *community* et *nation* peuvent se traduire en français de maintes façons. Ainsi, l'idée qu'on se fait généralement de *nation* au Canada anglais ne correspond pas directement celle que les Québécois se font de la nation et on devine les quiproquos qui peuvent en découler : la ville de Québec est la « capitale nationale du Québec », tandis que la capitale fédérale du Canada, *the national capital*, est Ottawa. D'un autre côté, la *community* anglo-saxonne correspond davantage à la notion de solidarité de la *Gemeinschaft* allemande qu'à l'usage le plus courant du mot « communauté » dans la Francophonie. Pour traduire adéquatement des expressions comme *community building* et *nation building*, il faut savoir exactement ce que ces concepts recouvrent dans la pensée de l'auteur.

Les implications sociopolitiques du choix des mots désignant la nation ou la nationalité se sont manifestées – parfois avec violence – lors de l'effondrement de l'Union soviétique et de la Yougoslavie dans les années 1990. Si on traduit habituellement le mot russe *народ* [*narod*] par « nation » ou « peuple », selon le contexte, certains dérivés, tels *narodi* et *narodnosti* et les mots correspondants en serbo-croate *nacija* et *nacionalnost* posent des difficultés particulières parce qu'ils représentent des concepts (« nation », « nationalité », « groupe ethnique », « communauté nationale ») qui sont aussi des enjeux politiques, dont l'auteur d'un travail universitaire doit être conscient.

Il en va de même de nombreux mots arabes. Ainsi, *ʿumma* se traduit plus ou moins heureusement en français par « communauté », « peuple », « nation » ou « communauté nationale », selon la situation :

Une ambiguïté pour ainsi dire constitutive du terme *ʿumma* va opérer un modelage du champ sémantique de la notion – ou des notions – qui lui sont liées qui distinguera sensiblement l'arabe des langues européennes [...] Ainsi *al ʿumma –l arabéyya* titre arabe de l'ouvrage de Samir Amin *La nation arabe* renvoie aussi bien à l'ensemble défini par des représentations mythiques socio-culturelles qu'à un ensemble défini par le lieu, la langue ou les institutions politiques. (Ibrahim, 1981, p. 5)

Dans le contexte du prétendu « choc des civilisations » entre l'Islam et l'Occident (Huntington, 1997), on peut se demander à juste titre si la traduction systématique du mot arabe *jihād* [*jihād* = tension, lutte, effort dans la voie de Dieu] par « guerre sainte » dans les médias occidentaux est vraiment le fruit de l'ignorance. Les théologiens et les linguistes ont tendance à rappeler que le verbe *jahāda* signifie « faire des efforts » et à citer le Coran pour montrer combien le *jihād* est d'abord un effort interne que le croyant dirige contre ses propres faiblesses. C'est en ce sens que « le passage de "Jihād" à "Guerre Sainte" procède pour tout Arabophone connaissant le français du viol culturel » (Ibrahim 1981, p. 3). Mais *jihād* a pris un sens bien différent, au fil de l'histoire, dans le discours de certains chefs politiques assoiffés de pouvoir et de certains intégristes combattant « au nom de l'Islam et de ses valeurs les forces jugées comme étant des relais de l'athéisme international, et [...] les "mœurs

décadentes" de l'Occident » (Rouadjia, 1990, p. 32). Il semble d'ailleurs qu'un certain nombre de manuels scolaires en langue française entretiennent cette confusion (Elhalougi, 2002).

- On évitera de traduire ce qui est déjà une traduction : on préférera traduire directement de l'original.

Ainsi, si l'on voulait citer un texte arabe faisant allusion à la Déclaration Balfour du 2 novembre 1917 dans laquelle le gouvernement britannique exprimait sa sympathie à l'endroit des aspirations sionistes, on se heurterait à la difficulté de traduire « *watan qawmî* », expression couramment utilisée en arabe pour désigner ce que les Britanniques appelaient *national home* :

His Majesty's Government view with favour the establishment in Palestine of a national home for the Jewish people [...] (Balfour, 1917a)

Même si « *watan qawmî* » signifie littéralement « la patrie nationale », il faut traduire cette expression par « foyer national », car c'est l'expression consacrée par l'usage en français :

Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif [...] (Balfour, 1917b – traduction du *Monde diplomatique*)

- Si le mot de l'autre langue est passé en français dans l'usage courant ou dans l'usage spécialisé d'une discipline (tel que l'atteste, par exemple, une encyclopédie des sciences sociales ou un dictionnaire de philosophie), on peut l'utiliser dans le texte. Dans le cas d'un mot tiré d'une langue n'utilisant pas l'alphabet latin, on préfère de nos jours utiliser une translittération, sauf dans des cas très particuliers.

Exemples :

- *apartheid* (afrikaans)
- *comprador* (espagnol)
- *condottiere* (italien)
- *dazibao* (chinois)
- *fatwa* (arabe)
- *favella* (portugais)
- *goulag* (russe)
- *kibboutz* (hébreu)
- *libido* (latin)
- *mantra* (sanskrit)
- *ombudsman* (suédois)
- *praxis* (grec)
- *underground* (anglais)
- *Weltanschauung* (allemand)

En principe, dans un travail universitaire, on écrit en italiques les mots étrangers, qu'il s'agisse ou non d'une traduction.

Plusieurs leaders de la décolonisation africaine ne se reconnaissaient pas dans le marxisme, « [...] dans la mesure où le marxisme est présenté comme une métaphysique athée, une vision totale et totalitaire du monde, une *Weltanschauung*. » (Senghor, 1961, p. 42)

S'il est vrai que « [l]'une des grandes vertus de l'idée d'*ombudsman* est que sa simplicité lui vaut un attrait populaire formidable » (Rowat, 1965, p. 291 – notre traduction) et que cette idée ne date pas d'hier puisque le premier *ombudsman* a été nommé en 1809 (Bexelius, 1965, p. 22 ; Rudholm, 1965, p. 18), la plupart des pays n'ont pas encore mis en place un protecteur du citoyen indépendant du gouvernement et de l'administration publique.

- Si certains mots importants ou certaines expressions essentielles n'ont pas de traduction française fidèle, précise et respectueuse d'une nuance cruciale et ne sont pas non plus passés en français dans l'usage spécialisé d'une discipline, on conseille de fournir à la fois l'original étranger (en italiques) et le meilleur équivalent français, de la manière qui gênera le moins la lecture, par exemple en utilisant des crochets ou une note de bas de page.

En abordant l'histoire de l'humanité, Johann Gottfried Herder discerne « manifestement une progression et un développement [*Fortgang und Entwicklung*], mais dans un sens plus élevé qu'on ne l'imaginait » (Herder, 1967, p. 512 – notre traduction).

Pour les marxistes, « [la théorie de] l'économie nationale¹ dissimule l'aliénation² dans la nature du travail du fait qu'elle ne considère pas la relation directe entre le travailleur (le travail) et la production » (Marx, 1962, p. 563 – notre traduction).

¹ On traduit couramment *Nationalökonomie* par « l'économie politique ».

² Chez Marx, *Entfremdung* (de *fremd*, étranger) désigne l'aliénation économique résultant du régime capitaliste ou plus exactement du régime du travail salarié.

Dans l'analyse du système politique, on donne le nom d'intrant [*input*] à « tout événement extérieur au système qui altère, modifie ou affecte le système de quelque façon que ce soit » il distingue les intrants des facteurs « dérivant de sources à l'intérieur du système et constituant donc des apports internes [*withinputs*] » (Easton, 1965, p. 27 – notre traduction).

Dans une analyse systémique de la vie politique, « les extrants¹ produits par les autorités comprennent les décisions contraignantes, les mesures qui en découlent pour leur mise en œuvre, et [...] certains genres de comportements qui leurs sont associés ». (Easton, 1965, p. 351 – notre traduction)

¹ Easton distingue les extrants [*outputs*] de leurs conséquences, appelées « résultats » [*outcomes*].

- S'il s'agit d'un nom propre qui ne possède pas de traduction consacrée, par exemple, d'un parti politique ou d'une association, il est souhaitable de conserver l'original étranger et le meilleur équivalent français de la manière qui gênera le moins la lecture :

Un historien tunisien souligne que « la montée de l'étoile de Bourguiba s'est déroulée dans le cadre de son opposition vis-à-vis des membres du Comité central du Parti *Destour* [Constitutionnaliste] » et que « [d]ans la perspective de Bourguiba, jusqu'au moment de la formation du [Parti] Néo-*Destour*, la société tunisienne n'était qu'un corps constitué d'une poussière d'individus » (Kraiem, 2000, p. 12, 17 – traduction d'Amine Aït-Chaalal pour Cybermétho).

Bibliographie des sources citées dans cette section (style « auteur-date »)

BALFOUR, Arthur James (1917a), « La Déclaration Balfour : 2 novembre 1917 » / traduction *in* : Le Monde diplomatique, *Proche-Orient, la déchirure* <<http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/balfour-fr>> (consulté le 19 juin 2002).

BALFOUR, Arthur James (1917b). Lettre à Lord Rothschild [2 novembre] / traduction *in* : Le Monde diplomatique, « Balfour Déclaration », *Proche-Orient, la déchirure* <<http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/balfour-en>> (consulté le 19 juin 2002).

BEXELIUS, Alfred (1965), « The Ombudsman for Civil Affairs », *in* : ROWAT, Donald C., *The Ombudsman*, London : George Allen & Unwin, Toronto : University of Toronto Press, Stockholm : Norstedt & Söner, p. 22-44.

D'ABBIERO, Marcella (1970), *Alienazione in Hegel : usi e significati di Entäusserung, Entfremdung, Varäusserung*, Roma : Edizioni dell'Ateneo, 216 p.

EASTON, David (1965), *A Systems Analysis of Political Life*. New York : Wiley, 507 p.

ELHALOUGI, Moustapha (2002), « La notion de Djihad dans les écoles françaises (partie 1/2) », *Oumma.com*, 14 janvier <http://oumma.com/article.php3?id_article=333> (page consultée le 5 juillet 2002)

HERDER, Johann Gottfried (1967), « Auch eine Philosophie der Geschichte zur Bildung der Menschheit - Beytrag zu vielen Beyträgen des Jahrhunderts » [éd. orig. 1774] *in* : *Sämtliche Werke*, Hildesheim : Georg Olms Verlagsbuchhandlung, vol. V, p. 475-586.

HUNTINGTON, Samuel P. (1997), *Le choc des civilisations* / trad. de *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order* [1996] par Jean-Luc Fidel, Geneviève Joublain et Patrice Jorland, Paris : Odile Jacob, 402 p.

IBRAHIM, Amr Helmy (1981), « La 'oumma ou la "communauté" d'une langue à l'autre », *Peuples méditerranéens*, n° 15, avril-juin, p. 3-23.

KRAIEM, Mustapha (2000), « Ta'ammulat fi charsiyat Bourguiba » [« Réflexions sur la personnalité de Bourguiba »] in : TEMIMI, Abdlejelil, *El-habib bourguiba : inchaa Ad-dawla al-wataniya: qira'at almiya lil-bourguibiya* [Habib Bourguiba et l'établissement de l'État national : lectures scientifiques du bourguibisme], Zaghuan (Tunisie) : Fondation Temimi pour la recherche scientifique et l'information, p. 12-20.

MARX, Karl (1962), « Zur Kritik der Nationalökonomie - Ökonomisch-philosophische Manuskripte » [1844] in : *Frühe Schriften*, Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft, vol. I, p. 506-665.

MORTON, Desmond (1998), « Introduction », in : MORTON, Desmond et WEINFELD, Morton, *Who Speaks for Canada? Words that Shape a Country*, Toronto : McClelland & Stewart, p. xii-xvi.

ROWAT, Donald C. (1965), *The Ombudsman*, London : George Allen & Unwin, Toronto : University of Toronto Press, Stockholm : Norstedt & Söner, 348 p.

ROUADJIA, Ahmed (1990), *Les frères et la mosquée. Enquête sur le mouvement islamiste en Algérie*, Paris : Karthala, 309 p.

RUDHOLM, Sten (1965), « Sweden's Guardians of the Law: The Chancellor of Justice », in : ROWAT, Donald C., *The Ombudsman*, London : George Allen & Unwin, Toronto : University of Toronto Press, Stockholm : Norstedt & Söner, p. 17-22.

SENGHOR, Léopold-Sédar (1961), « Rapport sur la doctrine et le programme du parti » [1959], *Nations et voie africaine du socialisme*, Paris : Présence africaine, p. 13-89.

À consulter également

Avez-vous consulté la section des directives pratiques traitant...

- du cas général de la [présentation matérielle des citations](#) ?
- du cas particulier des citations dans une autre langue :
 - [utiliser une traduction existante](#),
 - [citer l'original dans la langue originale](#),
 - les [passages multilingues](#),
- de la [présentation matérielle des références bibliographiques](#) ?
- de la [présentation matérielle de la bibliographie](#) ?
- des [documents d'archives](#) ?

Vous pouvez aussi...

- passer aux [exemples et suggestions d'exercices](#) ;
- consulter d'autres sources [pour en savoir plus](#).

Directives pratiques : Le cas particulier des citations dans une autre langue - Citer l'original dans la langue originale

Citer l'original dans la langue originale

Quand on écrit, c'est pour être lu... et compris ! Par conséquent, il est préférable de toujours fournir une traduction des passages écrits dans une autre langue, à moins d'être absolument certain que les lecteurs probables préfèrent prendre connaissance du texte dans cette langue et qu'une traduction serait inutile.

- En pratique, s'il semble important ou opportun de fournir une citation dans la langue étrangère, on s'assurera de fournir une traduction adéquate dans une note de bas de page, en précisant l'auteur de la traduction.

On reconstruit trop souvent et à tort le passé à partir de nos propres expériences :

We tend to assume that the people of the past were (more or less) like us, but in fact their spiritual lives were rather different. In particular, they evolved two ways of thinking, speaking, and acquiring knowledge, which scholars have called *mythos* and *logos*.
Armstrong (2001: xv)¹

¹ Nous avons tendance à prendre pour acquis que les gens d'autrefois étaient (plus ou moins) semblables à nous, mais en réalité leurs vies spirituelles étaient passablement différentes. En particulier, ils ont développé deux manières de penser, de parler et d'acquérir des connaissances, que les érudits ont appelé *mythos* et *logos*. (notre traduction)

Il n'y a pas de doute que la célèbre Déclaration Balfour du 2 novembre 1917 exprime la sympathie du gouvernement britannique à l'endroit du mouvement sioniste, mais plusieurs contestent l'interprétation voulant qu'elle constitue un appui explicite à la création d'Israël :

His Majesty's Government view with favour the establishment in Palestine of a national home for the Jewish people, and will use their best endeavours to facilitate the achievement of this object, it being clearly understood that nothing shall be done which may prejudice the civil and religious rights of existing non-Jewish communities in Palestine, or the rights and political status enjoyed by Jews in any other country. (Balfour, 1917a)¹

¹ Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif, et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte ni aux droits civils et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, ni aux droits et au statut politique dont les juifs jouissent dans tout autre pays. (Balfour, 1917b – traduction du *Monde diplomatique*)

- Dans un travail que peu de personnes liront et si cela est acceptable par les personnes qui doivent en prendre connaissance et, le cas échéant, le corriger ou l'évaluer, on peut fournir une citation dans une autre langue sans fournir de traduction. Il en va de même pour un texte destiné à une audience très spécialisée (colloque, revue) dont on peut supposer raisonnablement qu'elle maîtrise la langue en question.

À l'instar de David Easton, plusieurs croient que la question centrale de l'analyse de la vie politique est : « How do any and all political systems manage to persist in a world of both stability and change? » (Easton, 1965, p. 17)

On peut concevoir différentes questions centrales à l'étude des phénomènes politiques et plusieurs auteurs ont exprimé leurs idées là-dessus :

The question that gives coherence and purpose to a rigorous analysis of political life as a system of behavior is as follows. How do any and all political systems manage to persist in a world of both stability and change? (Easton, 1965, p. 17)

Johann Gottfried Herder (1967, p. 512) cherche dans l'histoire de l'humanité « offenbaren Fortgang und Entwicklung aber in einem höhern Sinne genen, als mans gewähnet hat ».

Pour Johann Gottfried Herder (1967, p. 512), l'histoire de l'humanité se déroule manifestement sous le signe du progrès :

Sollte es nicht offenbaren Fortgang und Entwicklung aber in einem höhern Sinne geben, als mans gewähnet hat ? [...] Niemand ist in seinem Alter allein, er bauet auf das Vorige, dies wird nichts als Grundlage der Zukunft.

- Sauf dans des circonstances exceptionnelles et pleinement justifiables, il va de soi qu'on ne citera pas la traduction d'un texte écrit à l'origine en français.
- On évitera aussi, dans la mesure du possible, de citer la traduction anglaise d'un texte arabe, la traduction allemande d'un texte russe, etc. car chaque traduction successive tend à déformer davantage le sens original.

Bibliographie des sources citées dans cette section (style « auteur-date »)

ARMSTRONG, Karen (2001), *The Battle for God*, New York : Ballantine. 442 p.

BALFOUR, Arthur James (1917a), « Balfour Declaration, 2 november 1917 » in : Le Monde diplomatique, *Proche-Orient, la déchirure* <<http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/balfour-en>> (consulté le 19 juin 2002).

BALFOUR, Arthur James (1917b), « La Déclaration Balfour : 2 novembre 1917 » / traduction in : Le Monde diplomatique, *Proche-Orient, la déchirure* <<http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/balfour-fr>> (consulté le 19 juin 2002).

EASTON, David (1965), *A Systems Analysis of Political Life*. New York : Wiley, 507 p.

HERDER, Johann Gottfried (1967), « Auch eine Philosophie der Geschichte zur Bildung der Menschheit - Beytrag zu vielen Beyträgen des Jahrhunderts » [éd. orig. 1774] *in* : *Sämtliche Werke*, Hildesheim : Georg Olms Verlagsbuchhandlung, vol. V, p. 475-586.

À consulter également

Avez-vous consulté la section des directives pratiques traitant...

- du cas général de la [présentation matérielle des citations](#) ?
- du cas particulier des citations dans une autre langue :
 - [utiliser une traduction existante](#),
 - [traduire soi-même la citation](#),
 - les [passages multilingues](#),
- de la [présentation matérielle des références bibliographiques](#) ?
- de la [présentation matérielle de la bibliographie](#) ?
- des [documents d'archives](#) ?

Vous pouvez aussi...

- passer aux [exemples et suggestions d'exercices](#) ;
- consulter d'autres sources [pour en savoir plus](#).

Directives pratiques : Le cas particulier des citations dans une autre langue - Les passages multilingues

Les passages multilingues

Si le texte cité comprend des passages dans plus d'une langue, il faut s'assurer de respecter la volonté de l'auteur d'utiliser plus d'une langue, tout en rendant l'ensemble de la citation compréhensible à vos lecteurs.

- Original en français, avec un passage dans une autre langue : citer tel quel le passage dans une autre langue (en italiques) et, si nécessaire, en fournir la traduction française en note en bas de page, en signalant qui est l'auteur de cette traduction.

La conquête romaine eut sur les peuples vaincus des effets dévastateurs :

L'imperium romanum présenta, surtout sous le régime républicain et sénatorial, ce singulier spectacle : une seule cité restait debout et conservait des institutions et un droit ; tout le reste, c'est-à-dire quatre-vingts millions d'âmes, ou n'avait plus aucune espèce de lois ou du moins n'en avait pas qui fussent reconnues par la cité maîtresse. (Fustel de Coulanges, 1963, p. 446)

Il est périlleux d'évaluer le passé avec les yeux d'aujourd'hui, comme le souligne Fustel de Coulanges (1963, p. 163-164) :

« Il ne faut pas juger de l'*Énéide* avec nos idées modernes [...ni...] reprocher [à Énée] sa froideur pour Didon [ou] accuser ce cœur que rien ne touche.

*Nullis ille movetur
Fletibus, aut voces ullas tractabiulis audit.*¹

C'est qu'il ne s'agit pas ici d'un guerrier ou d'un héros de roman. Le poète veut nous montrer un prêtre. Énée est le chef du culte, l'homme sacré, le divin fondateur [...]

¹ Mais lui, nulle larme ne l'ébranle
Intraitable, il n'écoute aucune parole.
(Virgile, *Énéide*, Chant IV, §438-439 – traduction par Anne-Marie Boxus et Jacques Poucet).

- Original dans une autre langue, avec un passage en français : traduire comme à l'habitude, en mettant en italiques le passage en français dans le texte et en le signalant dans une note en bas de page.

Aussi bien les Canadiens anglais que les Québécois pourraient se rappeler que les gens de langue française au Canada furent et demeurent des *fondateurs et bâtisseurs du Canada*¹. C'est le fait français et le Québec qui contribuent à faire du Canada une société distincte. (Weinfeld, 1998, p. xix – 523 – notre traduction)

¹ En français dans le texte.

L'économie politique considère le travail abstraitement comme une chose ; *le travail est une marchandise* ; si le prix en est élevé, c'est que la marchandise est très demandée ; si, au contraire, il est très bas, c'est qu'elle est très offerte ; *comme marchandise, le travail doit de plus en plus baisser de prix* ; soit la concurrence entre capitalistes et ouvriers soit la concurrence entre ouvriers y oblige. (Marx, 1962, p. 523 – notre traduction¹)

¹ Les passages en italiques sont en français dans le texte.

- Original dans une autre langue, avec un passage dans une autre langue : conserver le passage dans l'autre langue (en italiques) et, si nécessaire, en fournir la traduction française en note en bas de page, en signalant qui est l'auteur de cette traduction :

D'Abbiéro retrace la diffusion du concept marxiste d'aliénation :

Le concept d'« aliénation », qui est désigné dans les pages de Marx tantôt par *Entäußerung*, tantôt par *Entfremdung*, a plus largement pénétré, comme on le sait bien, la culture contemporaine, surtout à la suite de la publication en 1932 des *Manuscripts economico-philosophiques* (D'Abbiéro, 1970, p. 11 – notre traduction).

Ces manuscrits datent pourtant de 1844.

On reconstruit trop souvent et à tort le passé à partir de nos propres expériences :

Nous avons tendance à prendre pour acquis que les gens d'autrefois étaient (plus ou moins) semblables à nous, mais en réalité leurs vies spirituelles étaient passablement différentes. En particulier, ils ont développé deux manières de penser, de parler et d'acquérir des connaissances, que les érudits ont appelé *mythos* et *logos*. (Armstrong, 2001, p. xv – notre traduction)

Bibliographie des sources citées dans cette section (style « auteur-date »)

ARMSTRONG, Karen (2001), *The Battle for God*, New York : Ballantine. 442 p.

D'ABBIERO, Marcella (1970), *Alienazione in Hegel : usi e significati di Entäußerung, Entfremdung, Varäußerung*, Roma : Edizioni dell'Ateneo, 216 p.

FUSTEL DE COULANGES, Denys Numa (1963), *La cité antique* [1900], Paris : Hachette, 480 p.

MARX, Karl (1962), « Zur Kritik der Nationalökonomie - Ökonomisch-philosophische Manuskripte » [1844] *in* : *Frühe Schriften*, Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft, vol. I, p. 506-665.

VIRGILE (2002), « Énéide, Livre IV. Le roman d'Énée et de Didon. III. Tentative de Didon pour retenir Énée (296-449) », *in* : *Virgile - L'Énéide louvaniste. Une nouvelle traduction commentée* par Anne-Marie Boxus et Jacques Poucet, [Bibliotheca Classica Selecta](http://bcs.fltr.ucl.ac.be/Virg/V04-296-449.html) <<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/Virg/V04-296-449.html>> (page consultée le 20 juin 2002).

WEINFELD, Morton (1998), « Introduction II », *in* : MORTON, Desmond et WEINFELD, Morton, *Who Speaks for Canada? Words that Shape a Country*, Toronto : McClelland & Stewart, p. xvi-xx.

À consulter également

Avez-vous consulté la section des directives pratiques traitant ...

- du cas général de la [présentation matérielle des citations](#) ?
- du cas particulier des citations dans une autre langue :
 - [utiliser une traduction existante](#),
 - [traduire soi-même la citation](#),
 - [citer l'original dans la langue originale](#),
- de la [présentation matérielle des références bibliographiques](#) ?
- de la [présentation matérielle de la bibliographie](#) ?
- des [documents d'archives](#) ?

Vous pouvez aussi...

- passer aux [exemples et suggestions d'exercices](#) ;
- consulter d'autres sources [pour en savoir plus](#).

Directives pratiques : La présentation matérielle des références bibliographiques

La référence bibliographique

Il est essentiel qu'une [référence bibliographique](#) appropriée et claire accompagne toute [citation](#), toute [paraphrase](#) et toute idée empruntée à un autre auteur.

Dans un travail universitaire, les références bibliographiques sont en général moins complètes que les [notices](#) apparaissant dans la [bibliographie](#).

Il existe plusieurs [styles de références bibliographiques](#).

À consulter

- Consulter les directives pratiques à suivre en matière de présentation matérielle des références bibliographiques selon le [style classique](#) qui utilise un appel de note renvoyant à une note en bas de page, en fin de chapitre ou en fin d'ouvrage.
- Consulter les directives pratiques à suivre en matière de présentation matérielle des références bibliographiques selon le [style « auteur-date »](#) qui insère les références directement dans le texte, entre parenthèses.

À consulter également

Avez-vous consulté la section des directives pratiques traitant ...

- du cas général de la [présentation matérielle des citations](#) ?
- du cas particulier des [citations dans une autre langue](#) ?
- de la [présentation matérielle des références bibliographiques](#) ?
- de la [présentation matérielle de la bibliographie](#) ?
- des [documents d'archives](#) ?

Vous pouvez aussi...

- passer aux [exemples et suggestions d'exercices](#) ;
- consulter d'autres sources [pour en savoir plus](#).

Directives pratiques : La présentation matérielle des références bibliographiques selon le style classique

Note : les notices bibliographiques des documents cités sont regroupées à la fin de la section, par ordre alphabétique.

La référence bibliographique : le style classique

Le style classique correspond à l'une des deux principales familles de [styles de références et de notices bibliographiques](#).

Pour les références bibliographiques dans un travail universitaire, le style classique utilise un appel de note renvoyant à une note en bas de page. On ne recommande pas de disposer les références en fin de chapitre ou en fin d'ouvrage, car ceci rend leur consultation beaucoup moins commode, d'autant plus que la bibliographie se trouve elle-même en fin d'ouvrage.

La référence bibliographique présentée en bas de page constitue un cas particulier de renvoi. On utilise aussi les notes de bas de page lorsque l'auteur d'un travail désire spécifier certaines informations contenues dans le texte. Dans ce cas, le renvoi sert à apporter une remarque critique ou explicative.

On doit retrouver dans chaque référence, dans l'ordre :

- le nom de famille de l'auteur (s'il y a plus d'un auteur portant le même nom de famille, faire accompagner des initiales) ;
- le titre de l'œuvre citée (article, livre, etc.) ;
- l'emplacement précis du passage auquel on se réfère, le cas échéant (page, chapitre, vers, etc.)

Pour la présentation des éléments de la référence (auteur, titre), on s'inspire des règles qui gouvernent la [présentation matérielle des notices bibliographiques selon le style classique](#).

S'il est vrai que « de toutes les sciences sociales, l'étude du phénomène politique est la plus ancienne »¹, on ne se surprendra pas de rencontrer des approches différentes et parfois divergentes face aux questions centrales qu'on doit se poser et certains auteurs ont exprimé là-dessus des idées très précises :

Le premier problème de la science politique est sans doute celui de la recherche de la meilleure constitution. Chaque société, chaque peuple, a eu à inventer à tout instant des règles constitutionnelles.²

Le linguiste Amr Helmy Ibrahim souligne avec justesse que « les enjeux de la traduction [sont clairs] lorsqu'il s'agit de rendre compte des termes qu'un groupe utilise pour désigner des ensembles, des institutions, des relations d'appartenance ou des activités, constitutifs de la représentation qu'il a, de par sa culture et son histoire, de son identité collective »³. D'où la difficulté de traduire la nuance précise de ce que les Arabes appellent *oumma*, ce que les Russes appellent *народ* [*narod*] ou ce que les Canadiens anglais appellent *nation*⁴.

¹ Bélanger et Lemieux, *Introduction à l'analyse politique*, p. 17.

² Attali, *Les modèles politiques*, p. 30.

³ Ibrahim, « La 'oumma ou la "communauté" d'une langue à l'autre », p. 3.

⁴ Les enjeux sociopolitiques entourant l'usage du mot « nation » au Canada ont donné lieu à de nombreux débats et se retrouvent même dans les dictionnaires. Voir, par exemple, le *Gage Canadian Dictionary* à l'entrée *nation*.

Titre abrégé

Si le titre de l'œuvre citée dépasse une certaine longueur, on peut l'abréger (dans la mesure où l'essentiel du titre est reconnaissable) en utilisant des points de suspension.

Herder écrivait :

Ne doit-il pas y avoir une progression continue et un développement qui soient manifestes, mais dans un sens plus élevé que celui que l'on a cru ? Vois-tu ce fleuve s'écouler : jailli d'une petite source, il croît, détache ici de la terre qu'il dépose là, serpente toujours et creuse plus loin et plus profond – mais demeure toujours de l'eau ! un fleuve ! une goutte d'eau ! rien qu'une goutte d'eau jusqu'à ce qu'il se jette dans la mer ! – n'en serait-il pas de même du genre humain ?⁵

On connaît beaucoup mieux les réflexions de Tocqueville sur les États-Unis que sur le Canada. Tocqueville lui-même ne s'attendait pas à y trouver une nation française distincte, dont les perspectives d'avenir l'inquiétaient toutefois.⁶

On oublie parfois que, « [l]e Proche-Orient, par sa dénomination même, fait référence à l'Europe »⁷.

⁵ Herder, *Une autre philosophie de l'histoire...*, p. 189, 191.

⁶ Bergeron, Gérard. « L'interlude canadien... »

⁷ De Wilde d'Estmael, « La coopération politique européenne... », p. 231.

Si le titre s'accompagne d'un sous-titre ou comprend plusieurs sections clairement démarquées (par exemple, par un point [.], deux points [:] ou un tiret [-]), on peut ne fournir en référence que la première section sans utiliser de points de suspension.

Pierre Bourdieu a démontré de manière souvent polémique que même « [l]a science la plus neutre exerce des effets qui ne le sont nullement »⁸.

Cheikh Anta Diop s'est attaché à démontrer les mécanismes de mystification par lequel les Européens niaient la contribution des Noirs au développement de la civilisation⁹, ce qui fut à l'origine très mal accueilli et rencontre aujourd'hui encore un certain scepticisme.

Maurice Duverger s'intéresse à « l'analyse des différentes formes d'influence qui sont souvent liées à l'exercice du pouvoir »¹⁰.

Selon Abdellah Hammoudi (2001, p. 110), dans les sociétés arabes, le rapport maître–disciple « apparaît en tant que modèle culturel dominant capable d'informer l'ensemble des rapports d'autorité »¹¹.

⁸ Bourdieu, « Décrire et prescrire », p. 196.

⁹ Diop, *Nations nègres et culture*, p. 350. Les italiques sont de Diop.

¹⁰ Duverger, *Sociologie politique*, p. 28.

¹¹ Hammoudi, *Maîtres et disciples*, p. 110.

Acronymes, sigles et raccourcis

Ce qui est important, c'est qu'en tout temps, le lecteur puisse se référer facilement à la notice bibliographique présente dans la bibliographie à la fin du travail.

Si l'auteur est un organisme, il est toujours préférable de fournir le nom de l'organisme au complet plutôt que son acronyme ou son sigle, afin de ne pas de créer de confusion lors de la consultation de la bibliographie (on peut ignorer cette consigne si le travail fournit une liste des acronymes et abréviations).

Afin d'éviter de répéter en référence le nom d'un auteur, le titre d'un ouvrage déjà cité, etc., certains ont recours à des raccourcis tels :

- *ibidem* (ou *ibid.*) = de la même source (auteur et titre) que dans la référence précédente ;
- *idem* = du même auteur que la référence précédente ;
- *op. cit.* = dans un ouvrage déjà cité du même auteur ;
- *loc. cit.* = à la page déjà citée ;
- *passim* = cette idée se trouve dans plusieurs passages de l'ouvrage.

La norme ISO rejette l'utilisation de tous ces termes. Cybermétho ne recommande que l'usage de *ibidem*, lorsque la source (auteur et titre) est la même que celle de la note précédente, suivi de la page ou du chapitre auquel on se réfère, s'il y a lieu.

S'il est vrai que « de toutes les sciences sociales, l'étude du phénomène politique est la plus ancienne »¹², et que « [I]es politiques publiques résultent de décisions adoptées [...] à la suite, le plus souvent, de conflits suscités par la représentation d'intérêts divergents »¹³, on ne se surprendra pas de rencontrer des approches différentes et parfois divergentes face aux questions centrales qu'on doit se poser et certains auteurs ont exprimé là-dessus des idées très précises :

Le premier problème de la science politique est sans doute celui de la recherche de la meilleure constitution. Chaque société, chaque peuple, a eu à inventer à tout instant des règles constitutionnelles.¹⁴

Dès la plus haute Antiquité, on s'est interrogé sur la meilleure manière d'organiser la société, en particulier à l'occasion de crises et d'importants changements sociaux.¹⁵

Il faudra des investissements considérables pour atteindre l'objectif de réaliser un enseignement primaire universel de qualité d'ici 2015. « Un effort particulier sera nécessaire en Afrique subsaharienne, qui devra trouver plus de la moitié des places supplémentaires requises dans les écoles de la planète. »¹⁶ Aussi les pays africains ont-ils mis au point une stratégie fondée sur le

partenariat avec les pays industrialisés, notamment en vue de mettre « en place des systèmes de gestion et de gouvernance éducatives qui soient réactifs, participatifs et responsables »¹⁷.

¹² Bélanger et Lemieux, *Introduction à l'analyse politique*, p. 17.

¹³ *Ibid.*, p. 297.

¹⁴ Attali, *Les modèles politiques*, p. 30.

¹⁵ Bélanger et Lemieux, *Introduction à l'analyse politique*, p. 17.

¹⁶ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Rapport de suivi sur l'éducation pour tous*, p. 14.

¹⁷ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Une stratégie internationale pour rendre opérationnel le Cadre d'action de Dakar sur l'Éducation pour tous*, p. 34.

Les références bibliographiques des documents électroniques

Il n'y a pas de règle particulière concernant les références bibliographiques des documents électroniques.

Jean-Jacques Rousseau accorde une place prédominante à l'éducation dans la construction de l'État :

C'est ici l'article important. C'est l'éducation qui doit donner aux âmes la forme nationale, et diriger tellement leurs opinions et leurs goûts, qu'elles soient patriotes par inclination, par passion, par nécessité. Un enfant en ouvrant les yeux doit voir la patrie et jusqu'à la mort ne doit plus voir qu'elle.¹⁸

Dans l'histoire de l'humanité, il y eut toujours des interprètes et des traducteurs et leur sort ne fut pas toujours très enviable.¹⁹

Lord Balfour écrit à Lord Rothschild : « Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif [...] »²⁰

En permettant de voir l'intellectuel dans son milieu de travail, dans ses rapports aussi bien avec ceux avec qu'il inspire qu'avec ceux qui le contestent, les médias peuvent eux-mêmes faire œuvre sociologique en captant la pensée en action.²¹

¹⁷ Rousseau, *Considérations sur le gouvernement de Pologne...*, p. 19.

¹⁸ Delisle et Lafond, *Histoire de la traduction*.

¹⁹ Balfour, « La déclaration Balfour... ».

²⁰ Voir, par exemple, Carles, *Pierre Bourdieu : la sociologie est un sport de combat*.

Bibliographie des sources citées dans cette section (style classique)

ATTALI, Jacques, *Les modèles politiques*, Paris: Presses universitaires de France, 1972, 178 p. (Collection Sup).

BALFOUR, Arthur James, « La Déclaration Balfour : 2 novembre 1917 » / traduction in : *Le Monde diplomatique, Proche-Orient, la déchirure* <<http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/balfour-fr>> (consulté le 19 juin 2002).

BÉLANGER, André-J. et LEMIEUX, Vincent, *Introduction à l'analyse politique*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1996, 326 p. (Collection Politique et économie).

BERGERON, Gérard, « L'interlude canadien pendant le voyage d'Amérique (1831) d'Alexis Tocqueville et de Gustave de Beaumont », *The Tocqueville Review / La revue Tocqueville*, n° 12, 1990-91, p. 127-140.

BOURDIEU, Pierre, « Décrire et prescrire : les conditions de possibilité et les limites de l'efficacité politique » [1980] in : *Pouvoir et langage symbolique*, Paris : Fayard, 2001, p. 187-198 (Collection Essais).

CARLES, Pierre (réalisateur), *Pierre Bourdieu : La Sociologie est un sport de combat*. [vidéocassette VHS format SECAM], Paris : Buena Vista Home Entertainment France, 2001, 146 minutes.

DELISLE, Jean et LAFOND, Gilbert, *Histoire de la traduction* [CD-ROM], Ottawa : École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa, 2001.

DE WILDE D'ESTMAEL, Tanguy, « La coopération politique européenne face au conflit israélo-palestinien » in : ROOSENS, Claude et AIT-CHAALAL, Amine, *Conflits et processus de paix au Proche-Orient. Analyses et documents*, Bruxelles : Bruylant-Academia, 1996, p. 231-273.

DIOP, Cheikh Anta, *Nations nègres et culture : de l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique Noire d'aujourd'hui*,. 3^e éd. [1954], Paris : Présence africaine, 1979, 2 vol., 572 p.

DUVERGER, Maurice, *Sociologie politique. Éléments de science politique*, Paris : Presses universitaires de France, 1973, 452 p. (Collection Thémis).

Gage Canadian Dictionary, Toronto : Gage, 1997, 1718 p.

HAMMOUDI, Abdellah, *Maîtres et disciples. Genèse et fondements des pouvoirs autoritaires dans les sociétés arabes. Essai d'anthropologie politique*, Casablanca : Toubkal et Paris : Maisonneuve et Larose, 2001, 277 p.

HERDER, Johann Gottfried, *Une autre philosophie de l'histoire pour contribuer à l'éducation de l'humanité* / trad. de *Auch eine Philosophie der Geschichte zur Bildung*

der Menschheit [1774] par Max Rouché, Paris: Aubier, 1943, . 371 p. (Éditions Montaigne, Collection bilingue).

IBRAHIM, Amr Helmy, « La 'oumma ou la "communauté" d'une langue à l'autre », *Peuples méditerranéens*, n° 15, avril-juin 1981, p. 3-23.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture [UNESCO], *Rapport de suivi sur l'éducation pour tous*, Paris : UNESCO, 2001, 55 p.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture [UNESCO], *Une stratégie internationale pour rendre opérationnel le Cadre d'action de Dakar sur l'Éducation pour tous*, Paris : UNESCO : avril 2002, 58 p.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur sa réformation projetée* [éd. orig. 1771-1772] [édition électronique réalisée à partir du texte des *Œuvres complètes* publiées en 1882] in : TREMBLAY, Jean-Marie, *Les classiques des sciences sociales*

<http://www.uqac.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/livres/Rousseau_jj/c_onsiderations_pologne/considerations_pologne.doc> 2002, 87 p. (consulté le 26 juin 2002).

À consulter également

Avez-vous consulté la section des directives pratiques traitant ...

- du cas général de la [présentation matérielle des citations](#) ?
- du [cas particulier des citations dans une autre langue](#) ?
- de la présentation matérielle des références bibliographiques :
 - selon le [style « auteur-date »](#),
- de la [présentation matérielle de la bibliographie](#) ?
- des [documents d'archives](#) ?

Vous pouvez aussi...

- passer aux [exemples et suggestions d'exercices](#) ;
- consulter d'autres sources [pour en savoir plus](#).

Directives pratiques : La présentation matérielle des références bibliographiques selon le style « auteur-date »

Note : les notices bibliographiques des documents cités sont regroupées à la fin de la section, par ordre alphabétique.

La référence bibliographique : les styles « auteur-date »

Le style « auteur-date » correspond à l'une des deux principales familles de [styles de références et de notices bibliographiques](#).

Voici l'essentiel des règles à suivre dans la présentation de style « auteur-date » des références bibliographiques les plus courantes dans un travail universitaire. Pour les autres cas particuliers, on peut s'inspirer avec profit des exemples donnés ci-dessous.

Il convient cependant de vérifier les exigences particulières de la personne qui évaluera ou corrigera le travail ou encore de la publication à laquelle on soumet un document.

Le style « auteur-date » insère les références directement dans le texte, entre parenthèses. Règle générale, on doit retrouver dans chaque référence, dans l'ordre :

- le nom de famille de l'auteur ;
- l'année de publication de la version consultée de l'ouvrage cité ;
- l'emplacement précis du passage auquel on se réfère, le cas échéant (page, chapitre, vers, etc.)

Pour la présentation des éléments de la référence (auteur, année), on s'inspire des règles qui gouvernent la [présentation matérielle des notices bibliographiques selon les styles « auteur-date »](#).

Acronymes et raccourcis

Ce qui est important, c'est qu'en tout temps, le lecteur puisse se référer facilement à la notice bibliographique présente dans la bibliographie à la fin du travail.

Si l'auteur est un organisme, il est préférable de fournir le nom de l'organisme au complet plutôt que son acronyme, afin de ne pas de créer de confusion lors de la consultation de la bibliographie (on peut ignorer cette consigne si le travail fournit une liste des acronymes et abréviations).

S'il est vrai que « de toutes les sciences sociales, l'étude du phénomène politique est la plus ancienne » et que « [l]es politiques publiques résultent de décisions adoptées [...] à la suite, le plus souvent, de conflits suscités par la représentation d'intérêts divergents » (Bélanger et Lemieux, 1996 : 17, 297), on ne se surprendra pas de rencontrer des approches différentes et parfois divergentes face aux questions centrales qu'on doit se poser et certains auteurs ont exprimé là-dessus des idées très précises :

Le premier problème de la science politique est sans doute celui de la recherche de la meilleure constitution. Chaque société, chaque peuple, a eu à inventer à tout instant des règles constitutionnelles. (Attali, 1972 : 30)

Dès la plus haute Antiquité, on s'est interrogé sur la meilleure manière d'organiser la société, en particulier à l'occasion de crises et d'importants changements sociaux. (Bélanger et Lemieux, 1996 : 17)

Le linguiste Amr Helmy Ibrahim souligne avec justesse que « les enjeux de la traduction [sont clairs] lorsqu'il s'agit de rendre compte des termes qu'un groupe utilise pour désigner des ensembles, des institutions, des relations d'appartenance ou des activités, constitutifs de la représentation qu'il a, de par sa culture et son histoire, de son identité collective » (Ibrahim, 1981 : 3). D'où la difficulté de traduire la nuance précise de ce que les Arabes appellent *oumma* [‘*oumma*], ce que les Russes appellent *народ* [*narod*] ou ce que les Canadiens anglais appellent *nation*. Les enjeux sociopolitiques entourant l'usage du mot « nation » au Canada ont même donné lieu à de nombreux débats et se retrouvent même dans les dictionnaires (voir, par exemple, *Gage Canadian Dictionary*, 1997, § *nation*).

Pour plusieurs auteurs africains (tels Césaire, 1955 ; Diop, 1979), il était important de démontrer les mécanismes de mystification par lequel les Européens niaient la contribution des Noirs au développement de la civilisation (Césaire, 1955 : 35). Aussi ne se gênèrent-ils pas pour citer les auteurs antiques à l'appui de leurs thèses (voir en particulier Diop, 1979).

Il faudra des investissements considérables pour atteindre l'objectif de réaliser un enseignement primaire universel de qualité d'ici 2015. « Un effort particulier sera nécessaire en Afrique subsaharienne, qui devra trouver plus de la moitié des places supplémentaires requises dans les écoles de la planète. » (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2001, p. 14) Aussi les pays africains ont-ils mis au point une stratégie fondée sur le partenariat avec les pays industrialisés, notamment en vue de mettre « en place des systèmes de gestion et de gouvernance éducatives qui soient réactifs, participatifs et responsables » (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2002, p. 34).

Plusieurs publications d'un même auteur la même année

Lorsqu'on cite deux textes différents publiés la même année par le même auteur, on ajoute la lettre « a » à l'année de la première référence, la lettre « b » à l'année de la seconde référence et ainsi de suite.

C'est devenu un lieu commun d'affirmer que Pierre Bourdieu propose une conception de l'activité humaine qui ne se prête ni à l'objectivisme des structuraliste qui « constitue le monde social comme un spectacle offert à un observateur » (Bourdieu, 1980a, p. 87) ni à « l'imagination ultrasubjectiviste de Sartre » (Bourdieu, 1980a, p. 78). Il faut dire que Bourdieu n'a jamais évité la controverse savante ni la polémique politique (voir, par exemple, Bourdieu, 1980b).

Les références bibliographiques des documents électroniques

Il n'y a pas de règle particulière concernant les références bibliographiques des documents électroniques.

Jean-Jacques Rousseau accorde une place prédominante à l'éducation dans la construction de l'État :

C'est ici l'article important. C'est l'éducation qui doit donner aux âmes la forme nationale, et diriger tellement leurs opinions et leurs goûts, qu'elles soient patriotes par inclination, par passion, par nécessité. Un enfant en ouvrant les yeux doit voir la patrie et jusqu'à la mort ne doit plus voir qu'elle. (Rousseau, 1882, p. 19)

Dans l'histoire de l'humanité, il y eut toujours des interprètes et des traducteurs et leur sort ne fut pas toujours très enviable. (Delisle et Lafond, 2001)

Lord Balfour écrit à Lord Rothschild : « Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif [...] » (Balfour, 1917)

Bibliographie des sources citées dans cette section (style « auteur-date »)

ATTALI, Jacques (1972), *Les modèles politiques*, Paris: Presses universitaires de France, 178 p. (Collection Sup).

BALFOUR, Arthur James (1917), « La Déclaration Balfour : 2 novembre 1917 » / traduction in : *Le Monde diplomatique, Proche-Orient, la déchirure* <<http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/balfour-fr>> (consulté le 19 juin 2002).

BÉLANGER, André-J. et LEMIEUX, Vincent (1996), *Introduction à l'analyse politique*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 326 p. (Collection Politique et économie).

BOURDIEU, Pierre (1980a), *Le sens pratique*, Paris : Ed. de Minuit, 475 p. (Collection Le sens commun).

BOURDIEU, Pierre (1980b), « L'opinion publique n'existe pas » [1973] in : *Questions de sociologie*, Paris : Minuit, p. 222-235 (Collection Documents).

CÉSAIRE, Aimé (1955), *Discours sur le colonialisme*, Paris : Présence africaine, 64p.

DELISLE, Jean et LAFOND, Gilbert (2001), *Histoire de la traduction* [CD-ROM], Ottawa : École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa.

DIOP, Cheikh Anta (1979), *Nations nègres et culture : de l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique Noire d'aujourd'hui*, 3^e éd. [éd. orig. 1954], Paris : Présence africaine, 2 vol. 572 p.

Gage Canadian Dictionary (1997), Toronto : Gage, 1718 p.

IBRAHIM, Amr Helmy (1981), « La 'oumma ou la "communauté" d'une langue à l'autre », *Peuples méditerranéens*, n^o 15, avril-juin, p. 3-23.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture [UNESCO] (2001), *Rapport de suivi sur l'éducation pour tous*, Paris : UNESCO, 55 p.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture [UNESCO] (2002), *Une stratégie internationale pour rendre opérationnel le Cadre d'action de Dakar sur l'Éducation pour tous*, Paris : UNESCO : avril, 58 p.

ROUSSEAU, Jean-Jacques (1882), *Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur sa réformation projetée*. [éd. orig. 1771-1772] [édition électronique réalisée à partir du texte des *Œuvres complètes* publiées en 1882] in : TREMBLAY, Jean-Marie. *Les classiques des sciences sociales*.

<http://www.uqac.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/livres/Rousseau_jj/considerations_pologne/considerations_pologne.doc> 87 p. (consulté le 26 juin 2002).

À consulter également

Avez-vous consulté la section des directives pratiques traitant ...

- du cas général de la [présentation matérielle des citations](#) ?
- du [cas particulier des citations dans une autre langue](#) ?
- de la présentation matérielle des références bibliographiques :
 - selon le [style classique](#),
- de la [présentation matérielle de la bibliographie](#) ?
- des [documents d'archives](#) ?

Vous pouvez aussi...

- passer aux [exemples et suggestions d'exercices](#) ;
- consulter d'autres sources [pour en savoir plus](#).

Directives pratiques : La présentation matérielle de la bibliographie

La bibliographie regroupe l'ensemble des sources ayant été consultées et utilisées lors de la rédaction d'un travail. Selon la nature des sources, la bibliographie peut comprendre plusieurs [sections distinctes](#).

Les éléments de la notice bibliographique

Une rigueur toute particulière doit s'attacher aux règles de présentation.

Il y a plusieurs façons de présenter les notices bibliographiques, mais, dans un travail universitaire, les [notices bibliographiques](#) sont en général plus complètes que les [références](#).

La présentation des éléments de la notice varie selon les types (livres, articles de revues, actes de congrès, thèses) et les supports (imprimés, CD-ROM, bandes audio ou vidéo, Internet, etc.) des documents auxquels on se réfère. La présentation de certains documents (décisions des tribunaux, documents administratifs, etc.) répond à certaines règles précises qui ne sont pas abordées ici.

Quel que soit le style choisi, la notice bibliographique doit toujours fournir :

- le nom de l'auteur (personne ou organisme) ;
- le titre précis et complet du document, accompagné, le cas échéant, du titre du recueil, de la revue où on peut le trouver ;
- la ville où l'ouvrage a été publié et la maison d'édition :
 - par convention, on écrit le nom de la ville dans la langue de l'ouvrage cité, par exemple, London et New York (sans trait d'union) au lieu de Londres ou New-York si l'ouvrage est en anglais, München et Bern au lieu de Munich ou Berne si l'ouvrage est en allemand, Roma au lieu de Rome si l'ouvrage est en italien, etc.
 - par souci de clarté, lorsqu'il ne s'agit pas d'une ville bien connue des personnes à qui on s'adresse, on recommande préciser l'endroit (par exemple en indiquant le pays, la province (Canada), le canton (Suisse), l'État (États-Unis), etc.),
 - dans le cas d'un livre, on recommande d'indiquer non seulement le nom de la maison d'édition mais aussi la collection où il a été publié, le cas échéant ; on suivra particulièrement cette consigne lorsqu'il s'agit de collections bien connues (telle la collection Que sais-je ? aux Presses universitaires de France) ,

- dans le cas d'un journal ou d'un autre périodique bien connu des personnes à qui on s'adresse, on peut omettre le lieu d'édition (par exemple, pour *Le Monde diplomatique*),
- la date de l'édition consultée :
 - s'il s'agit d'une réédition ou d'une traduction, on recommande d'indiquer aussi l'année de l'édition originale [entre crochets],
 - dans le cas d'un article de journal ou de périodique, on doit indiquer le volume et le numéro du périodique de même que préciser la date, selon le cas (jour, mois, saison) et dans la langue du périodique,
 - si la date est inconnue, même après des recherches approfondies, on doit l'indiquer en utilisant l'abréviation s.d. (sans date)
- divers autres renseignements qui dépendent de la nature du document.

Les sources sur Internet

Vu le caractère éphémère du contenu de plusieurs pages de la Toile, on recommande de les imprimer de manière à pouvoir les présenter sur demande.

Consulter le module sur la [recherche efficace et l'appréciation de la qualité des ressources sur Internet](#).

Les sections de la bibliographie

Il y a deux *raisons* courantes de diviser les sources consultées en sections distinctes :

- un grand nombre de sources consultées ;
- la diversité des sources consultées.

Il y a trois *manières* habituelles de diviser les sources en sections distinctes :

- la *diversité du contenu* des sources suggère une distinction entre ouvrages généraux et ouvrages spécialisés ou encore un classement selon les thèmes abordés dans le travail ;
- la *diversité des catégories de sources* suggère un classement selon qu'il s'agit de livres, articles de revues, actes de congrès, encyclopédies, thèses, etc. ;

- la *diversité des supports* suggère d'abord une distinction entre les sources imprimées et les sources électroniques, voire un classement plus spécifique selon qu'il s'agit de CD-ROM, disques, films, bandes audio ou vidéo, Internet, etc.

Dans certains cas, il est approprié de faire suivre la bibliographie d'une discographie, d'une filmographie, d'une iconographie, etc.

Avant de scinder une bibliographie en sections, il convient de vérifier les exigences particulières de la personne à qui on soumet son travail.

La bibliographie de *Le suicide dans la Rome antique* possède les sections suivantes :

- sources anciennes :
 - sources littéraires,
 - documents juridiques,
 - documents épigraphiques,
- sources modernes :
 - ouvrages généraux,
 - études sur le suicide,
 - études sur le suicide dans l'Antiquité, spécialement en Grèce et à Rome,
 - ouvrages et articles particuliers.

GRISÉ, Yolande (1982), *Le suicide dans la Rome antique*, Montréal : Bellarmin (Collection Noësis) et Paris : Les Belles-Lettres (Collection d'études anciennes), 325 p.

La bibliographie de *Conflits et processus de paix au Proche-Orient. Analyses et documents* est divisée en 5 sections :

- recueils de documents ;
- atlas ;
- ouvrages d'intérêt général ;
- publications annuelles ;
- publications périodiques.

ROOSENS, Claude et AIT-CHAALAL, Amine (sous la direction de) (1996), *Conflits et processus de paix au Proche-Orient. Analyses et documents*. Bruxelles : Bruylant-Academia, 287 p.

La thèse de Pierre Naud sur le nationalisme de Félix Leclerc possède une bibliographie dont les sections sont les suivantes :

- livres de Félix Leclerc ;
- documents sur Félix Leclerc :
 - livres,
 - articles,
- documents sur le mouvement souverainiste et le nationalisme québécois ;
- documents sur le cadre théorique ;

- documents sur la relation art – politique ;
- discographie ;
- vidéographie.

NAUD, Pierre (2002), *Félix Leclerc et le mouvement indépendantiste québécois: un mariage basé sur les valeurs communes*, thèse (M.A.) : Ottawa : Département de science politique de l'Université d'Ottawa, 165 p.

La bibliographie de *Espace national et identité collective. Pour une sociologie politique du conflit jurassien* s'étend sur 40 pages et compte 4 sections elle-même subdivisées en 39 sous-sections :

- sources sur le mouvement jurassien ;
- études et travaux sur le mouvement jurassien ;
- nation, espace et identité ;
- ouvrages théoriques et méthodologiques.

VOUTAT, Bernard (1992), *Espace national et identité collective. Pour une sociologie politique du conflit jurassien*, Lausanne : Institut de science politique, 464 p. (Collection Le livre politique)

L'ordre des notices dans chaque section de la bibliographie

Normalement, dans chaque section de la bibliographie, l'ordre des notices suit l'ordre alphabétique des noms d'auteurs (personnes physiques, groupes, organismes).

S'il y a plusieurs ouvrages d'un même auteur unique, on les présente du plus ancien au plus récent, en fonction de l'année de publication du document consulté (qui n'est pas nécessairement l'année de la première édition ou de l'édition dans une autre langue dont on a consulté une traduction en français, même si ces renseignements devraient aussi figurer aussi dans la notice, le cas échéant).

S'il y a plusieurs ouvrages d'un même auteur, dont certains ont été produits en collaboration, on présente d'abord les ouvrages de l'auteur seul, puis les ouvrages écrits en collaboration, par ordre alphabétique du nom du second auteur.

S'il y a plusieurs ouvrages d'un même auteur avec la même date de publication, l'ordre de présentation dépend du [style de notice bibliographique](#) retenu.

Dans le cas d'une publication gouvernementale ou administrative sans auteur personnellement identifié, la notice commence par le nom de l'entité qui chapeaute.

Si l'auteur est un organisme aussi connu sous un acronyme ou une abréviation, il est préférable de fournir le nom de l'organisme au complet afin de ne pas de créer de confusion lors de la consultation de la bibliographie.

Ainsi on aura une entrée pour « Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture [UNESCO] » plutôt que pour « UNESCO ». *On peut cependant ignorer cette consigne si le travail fournit une liste des acronymes et abréviations.*

Dans le cas où il n'y a pas d'auteur connu (par exemple, pour certains textes anciens, certains articles de journaux non signés, des tracts politiques), et après des efforts raisonnables pour l'identifier, on omet cet élément et l'ordre alphabétique tient compte du titre. On n'utilise pas « Anonyme » comme substitut au nom de l'auteur inconnu.

Dans le cas où il s'agit d'un ouvrage collectif sans auteur distinctif (par exemple, certaines encyclopédies), l'ordre alphabétique tient compte du titre.

Le style de notice bibliographique

Il existe plusieurs [styles de notices bibliographiques](#).

À consulter

- les directives pratiques à suivre en matière de présentation matérielle des notices bibliographiques selon le [style classique](#) qui fait suivre le nom de l'auteur par le titre, le lieu et la maison d'édition et enfin la date de publication ;
- les directives pratiques à suivre en matière de présentation matérielle des notices bibliographiques selon le [style « auteur-date »](#) qui fait suivre le nom de l'auteur par la date de publication, le titre, le lieu et la maison d'édition.

À consulter également

Avez-vous consulté la section des directives pratiques traitant ...

- du cas général de la [présentation matérielle des citations](#) ?
- du [cas particulier des citations dans une autre langue](#) ?
- de la [présentation matérielle des références bibliographiques](#) ?
- des [documents d'archives](#) ?

Vous pouvez aussi...

- passer aux [exemples et suggestions d'exercices](#) ;
- consulter d'autres sources [pour en savoir plus](#).

Directives pratiques : La présentation matérielle des notices bibliographiques selon le style classique

Les notices bibliographiques : le style classique

Le style classique correspond à l'une des deux principales familles de [styles de références et de notices bibliographiques](#).

Grosso modo, pour les notices bibliographiques, le style classique fait suivre le nom de l'auteur par le titre, le lieu et la maison d'édition, la date de publication et une indication de l'importance matérielle (nombre de pages, de volumes ou de fascicules).

Le schéma de ponctuation utilisé dans la notice pour séparer les éléments les uns des autres varie énormément d'une institution à l'autre. La norme AFNOR Z 44-005 (§6.4) reconnaît ce fait en n'imposant pas de schéma particulier.

En s'inspirant de la pratique la plus répandue dans les institutions de la Francophonie, voici donc l'essentiel des règles à suivre dans la présentation classique des notices bibliographiques les plus courantes dans un travail universitaire. Pour les autres cas particuliers, on peut s'inspirer avec profit des exemples donnés ci-dessous ou consulter la documentation spécialisée dans une bibliothèque universitaire.

Il convient naturellement de toujours vérifier les exigences particulières de la personne à qui on soumet son travail.

Structure de la bibliographie : l'ordre des notices

S'il y a plusieurs ouvrages d'un même auteur avec la même date de publication, on les présente par ordre alphabétique de titre.

Pour le reste, la présentation des notices suit l'ordre alphabétique du premier élément.

Documents imprimés

Livre ayant un seul auteur (personne physique)

NOM DE L'AUTEUR, Prénom, *Titre de l'ouvrage et sous-titre*, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue], lieu d'édition : éditeur, année d'édition, nombre de pages (Collection - s'il y a lieu).

[ARON, Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, 8^e éd. \[éd. orig. 1962\], Paris : Calmann-Lévy, 1985, 794 p. \(Collection Liberté de l'Esprit\).](#)

Livre ayant comme auteur une personne morale

Nom de la personne morale, Entité au sein de l'organisme s'il y a lieu, *Titre de l'ouvrage et sous-titre*, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue], lieu d'édition : éditeur, année d'édition, nombre de pages (Collection - s'il y a lieu). (Collection ou numéro de catalogue - s'il y a lieu).

[Organisation des Nations Unies, *Rapport du Comité plénier spécial de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale* \[Assemblée générale, Documents officiels, Vingt-troisième session extraordinaire, Supplément N° 3\], Nations Unies : New York, 2000, 60 p. \(Cat. A/S-23/10/Rev.1\).](#)

Livre ayant deux ou trois auteurs

NOM DU PREMIER AUTEUR, Prénom, NOM DU SECOND AUTEUR, Prénom, *Titre de l'ouvrage et sous-titre*, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue], lieu d'édition : éditeur, année d'édition, nombre de pages (Collection - s'il y a lieu).

[BÉLANGER, André-J. et LEMIEUX, Vincent, *Introduction à l'analyse politique*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1996, 326 p. \(Collection Politique et économie\).](#)

Livre ayant plus de trois auteurs

NOM DU PREMIER AUTEUR, Prénom, *et al.*, *Titre de l'ouvrage et sous-titre*, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue], lieu d'édition : éditeur, année d'édition, nombre de pages (Collection - s'il y a lieu).

[BARBAULT, Robert *et al.*, *Dictionnaire de l'écologie*, 2^e éd. Paris : Encyclopaedia Universalis et Albin Michel, 2001, 1399 p.](#)

Ouvrage collectif sous la direction d'un responsable

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (sous la direction de), *Titre de l'ouvrage et sous-titre*, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue], lieu d'édition : éditeur, année d'édition, nombre de pages (Collection - s'il y a lieu).

[CORDELLIER, Serge et DIDOT, Béatrice \(sous la direction de\), *L'état du monde 2002 : annuaire économique et géopolitique mondial*, \[publication annuelle\], Paris : La Découverte et Montréal : Boréal, 2001, 669 p.](#)

Ouvrage collectif sans responsable distinctif, encyclopédie, etc.	<p><i>Titre de l'ouvrage et sous-titre</i>, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue], lieu d'édition : éditeur, année d'édition, nombre de pages (Collection - s'il y a lieu).</p> <p>Dictionnaire des philosophes, 2^e éd., Paris : Albin Michel et Encyclopaedia Universalis, 2001, 1703 p.</p>
Auteur inconnu	<p><i>Titre de l'ouvrage et sous-titre</i>, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue], lieu d'édition : éditeur, année d'édition, nombre de pages (Collection - s'il y a lieu).</p> <p>La chanson de Roland / édition critique et traduction de Ian Short, Paris : Librairie générale française, 1990, 282 p. (Collection Le Livre de poche, Lettres gothiques).</p> <p>Discuter, Écouter, Proposer, Décider / tract distribué à la Place de la Bastille, Paris, 5 mai 2002, 1 p.</p>
Publication gouvernementale sans auteur distinctif	<p>État (ou province, département, région, ville, etc.), Ministère (ou autre désignation de l'autorité compétente), <i>Titre de l'ouvrage et sous-titre</i>, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue], lieu d'édition : éditeur, année d'édition, nombre de pages (Collection ou numéro de catalogue - s'il y a lieu).</p> <p>Canada, Directeur général des élections du Canada, <i>Le système électoral au Canada</i>, Ottawa : Élections Canada, 1998, 53 p. (Cat. SE1-5/1-1998).</p>
Ouvrage traduit	<p>NOM DE L'AUTEUR, Prénom, <i>Titre de l'ouvrage et sous-titre</i>, numéro de l'édition française [date de l'édition française originale] / trad. de <i>Titre original dans la langue originale</i>, numéro de l'édition traduite, s'il y a lieu [date de publication originale dans la langue originale, si connue] par Prénom et Nom du traducteur, lieu d'édition : éditeur, année d'édition, nombre de pages (Collection - s'il y a lieu).</p> <p>HERDER, Johann Gottfried, <i>Une autre philosophie de l'histoire pour contribuer à l'éducation de l'humanité</i> / trad. de <i>Auch eine Philosophie der Geschichte zur Bildung der Menschheit</i> [1774] par Max Rouché, Paris : Aubier, 1943, 371 p. (Éditions Montaigne, Collection bilingue).</p>
Chapitre dans un recueil de textes d'un même auteur	<p>NOM DE L'AUTEUR, Prénom, « Titre de la contribution » [date de la publication originale du chapitre si connue] in : <i>Titre de l'ouvrage et sous-titre</i>, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale du recueil si connue], lieu d'édition : éditeur, année d'édition, volume (s'il y a lieu), p. x-y (Collection - s'il y a lieu).</p> <p>BOURDIEU, Pierre, « Vous avez dit "populaire" ? » [1983], in : <i>Langage et pouvoir symbolique</i>, Paris : Fayard, 2001, p. 132-151 (Collection Essais).</p>

Chapitre ou autre contribution à un ouvrage collectif, compte-rendu d'un congrès, encyclopédie, etc.

NOM DE L'AUTEUR, Prénom, « Titre de la contribution » *in* : NOM DU RESPONSABLE DE LA PUBLICATION DE L'OUVRAGE COLLECTIF, Prénom, *Titre de l'ouvrage et sous-titre*, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue], lieu d'édition : éditeur, année d'édition, volume (s'il y a lieu), p. x-y (Collection - s'il y a lieu).

GINGRAS, François-Pierre, « La sociologie de la connaissance », *in* : Gauthier, Benoît, *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 3^e éd. [éd. orig. 1984], Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université du Québec, 1997, p 19-48.

COMTE-SPONVILLE, André, « Préface », *Dictionnaire des philosophes*. 2^e éd. Paris : Albin Michel et Encyclopaedia Universalis, 2001, p. 5-6.

Article de revue ou de journal

NOM DE L'AUTEUR, Prénom, « Titre de l'article », *Titre du périodique*, volume, numéro, date, p. x-y.

IBRAHIM, Amr Helmy, « La 'oumma ou la "communauté" d'une langue à l'autre », *Peuples méditerranéens*, n^o 15, avril-juin 1981, p. 3-23.

Rapport, mémoire ou thèse

NOM DE L'AUTEUR, Prénom, *Titre complet*, type de mémoire, de thèse ou de rapport, Ville de soutenance : Établissement, Année de soutenance, nombre de tomes (s'il y a lieu), nombre de pages.

BOGUIKOUMA, Martin, *L'intégration régionale en Afrique centrale comme stratégie d'insertion dans le nouveau contexte de mondialisation*, thèse (M.A.), Ottawa : Département de science politique de l'Université d'Ottawa, 1999, 117 p.

Communication orale lors d'un congrès ou d'un colloque ; conférence, discours ou allocution lors d'une cérémonie, etc. (texte non publié dans un livre ou une revue)

NOM DE L'AUTEUR, Prénom, « Titre de la communication ou de la conférence », *Nom de l'événement*, lieu, date, nombre de pages (s'il y a lieu).

GINGRAS, François-Pierre, « Quelques identités qui comptent : la hiérarchie des traits identitaires chez les lycéens », colloque *École, pouvoir et identité(s)*, Carpentras (France), 29 avril 2002, 12 p.

BOUTROS-GHALI, Boutros, « Discours à l'occasion de la remise du Doctorat *honoris causa* », Ottawa : Université d'Ottawa, 13 juillet 2001.

Documents électroniques et autres

Quel que soit le support d'un document, il faut fournir essentiellement les mêmes types de renseignements que dans le cas des documents imprimés. Voici quelques exemples de notices adaptées à des supports autres que le papier.

Site de la Toile

Organisme ou NOM DE L'AUTEUR, Prénom, *Titre de la page d'accueil du site (s'il y a lieu)* <Adresse de la page d'accueil> date de la dernière révision de la page, si elle est connue - sinon indiquer s.d. - (jour, mois et année de la consultation).

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), *Page d'accueil* <<http://www.unesco.org>> (page consultée le 27 juin 2002).

Page particulière d'un site de la Toile

Organisme ou NOM DE L'AUTEUR, Prénom, *Titre de la page consultée* <Adresse de la page consultée> date de la dernière révision de la page, si elle est connue - sinon indiquer s.d. - (jour, mois et année de la consultation).

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), *Archives de l'UNESCO. Archives : guide* <<http://www.unesco.org/general/fre/infoserv/archives>> (page consultée le 27 juin 2002).

Article dans un périodique sur la Toile

NOM DE L'AUTEUR, Prénom, « Titre de l'article », *Titre du périodique*, volume, numéro, date, p. x-y (s'il y a lieu, p. ex. en format PDF ou Word) <Adresse de la page> date de la dernière révision de la page, si elle est connue - sinon indiquer s.d. - (jour, mois et année de la consultation).

MABILON-BONFILS, Béatrice, « Le travail de la pensée à l'épreuve de la fiction/réalité du membre-fantôme : Du Moi-Tout aux re-présentations des figures du corps », *Dialogues politiques*, n° 1, printemps 2002 <<http://www.la-science-politique.com/revue/revue1/article3.htm>> (page consultée le 27 juin 2002).

Document reproduit sur la Toile

NOM DE L'AUTEUR DU DOCUMENT REPRODUIT, Prénom, « Titre du document reproduit » (*en italiques s'il s'agit d'un livre*) [détails de la publication originale] *in* : Nom complet de l'organisme ou NOM, Prénom de l'auteur du site, « Titre de la page s'il y a lieu », *Titre de la ressource s'il y a lieu* <Adresse de la page du document> date de la dernière révision de la page si elle est connue - sinon indiquer s.d. - , nombre de pages s'il y a lieu (p. ex. en format PDF ou Word), (jour, mois et année de la consultation).

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Considérations sur le gouvernement de Pologne*

et sur sa réformation projetée. [éd. orig. 1771-1772 ; édition électronique réalisée à partir du texte des *Œuvres complètes* publiées en 1882] in : TREMBLAY, Jean-Marie, *Les classiques des sciences sociales* <http://www.uqac.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/livres/Rousseau_jj/considerations_pologne/considerations_pologne.doc> 2002, 87 p. (consulté le 26 juin 2002).

BALFOUR, Arthur James, « La Déclaration Balfour : 2 novembre 1917 » / traduction in : Le Monde diplomatique, *Proche-Orient, la déchirure* <<http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/balfour-fr>> (consulté le 19 juin 2002).

Enregistrement accessible sur la Toile

NOM, Prénom (qualité : auteur, interprète, réalisateur ou autre), « Titre du document » [date de l'enregistrement original si connu] / détails de l'enregistrement [format] in : Nom complet de l'organisme ou NOM, Prénom de l'auteur du site, « Titre de la page s'il y a lieu », *Titre de la ressource s'il y a lieu* <Adresse de la page du document> durée en minutes date de la dernière révision de la page, si elle est connue - sinon indiquer s.d. - (jour, mois et année de la consultation).

DE GAULLE, Charles, « Appel à la Résistance » [Discours intégral du 22 juin 1940] / extrait de *De Gaulle parle aux français, Discours historiques Vol. 1 – 1940-1945* [format MP3] in : Fondation et Institut Charles de Gaulle, « Extraits sonores de discours du Général De Gaulle », *Charles de Gaulle* <http://www.charles-de-gaulle.org/medias/mp3/1940_06_22.mp3> 6'30" (consulté le 27 juin 2002).

CD-ROM

NOM DE L'AUTEUR, Prénom, *Titre de l'ouvrage et sous-titre*, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue], [CD-ROM] lieu d'édition : éditeur, date (Collection ou numéro de catalogue - s'il y a lieu).

DELISLE, Jean et LAFOND, Gilbert, *Histoire de la traduction* [CD-ROM]. Ottawa : École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa, 2001.

Document sur CD-ROM

NOM DE L'AUTEUR, Prénom, « Titre du document » [Date du document original si connu] in : NOM DE L'AUTEUR du CD-ROM, Prénom, *Titre du CD-ROM*, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue] [CD-ROM] lieu d'édition : éditeur, date, nombre de pages s'il y a lieu (p. ex. en format PDF ou Word) (Collection ou numéro de catalogue - s'il y a lieu).

LUTHER, Martin, « Épître sur l'art de traduire et sur l'intercession des saints » [1530] / traduction in : DELISLE, Jean et LAFOND, Gilbert, *Histoire de la traduction* [CD-ROM] Ottawa : École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa, 2001, 20 p.

Enregistrement
(document audio
ou vidéo)

NOM, Prénom (qualité : auteur, interprète, réalisateur ou autre), *Titre du document* (édition, s'il y a lieu) [date de l'enregistrement original si connu] / détails de l'enregistrement [format], lieu : éditeur, date, durée totale en minutes (Collection ou numéro de catalogue - s'il y a lieu).

[CARLES, Pierre \(réalisateur\), *Pierre Bourdieu : La Sociologie est un sport de combat* \[vidéocassette VHS format SECAM\], Paris : Buena Vista Home Entertainment France, 2001, 146 minutes.](#)

Document faisant
partie d'un
ensemble
d'enregis-
trements (audio,
vidéo)

NOM, Prénom (qualité : auteur, interprète, réalisateur ou autre), « Titre du document » [Date de l'enregistrement original si connu] / détails du document *in* : NOM DU COMPILATEUR s'il y a lieu, *Titre de la compilation* (édition, s'il y a lieu) [format], lieu : éditeur, date, durée en minutes (Collection ou numéro de catalogue - s'il y a lieu).

[ROY, Raoul \(interprète\), « Les voyageurs de la Gatineau » in : Société Radio-Canada, *Anthologie de la musique folklorique canadienne* \[disque compact\], Montréal : Fonovox, 1997, disque 4, page 20, 2'02" \(Distribution Fusion III, VOX 7965-2\).](#)

[La Bottine souriante \(interprète\), « Martin de la Chasse-Galerie » / paroles de Michel Rivard, arrangement de La Bottine souriante et Jean Fréchette *in* : *La Mistrine* \[disque compact\]. Montréal : Mille-Pattes, 1994, page 3, 3'54". \(Diffusion Musicor, MPCD 2038\).](#)

À consulter également

Avez-vous consulté la section des directives pratiques traitant...

- du cas général de la [présentation matérielle des citations](#) ?
- du [cas particulier des citations dans une autre langue](#) ?
- de la [présentation matérielle des références bibliographiques](#) ?
- de la présentation matérielle de la bibliographie :
 - selon le [style « auteur-date »](#) ?
- des [documents d'archives](#) ?

Vous pouvez aussi...

- passer aux [exemples et suggestions d'exercices](#) ;
- consulter d'autres sources [pour en savoir plus](#).

Directives pratiques : La présentation matérielle des notices bibliographiques selon le style « auteur-date »

Les notices bibliographiques : le style « auteur-date »

Le style « auteur-date » correspond à l'une des deux principales familles de [styles de références et de notices bibliographiques](#).

Grosso modo, pour les notices bibliographiques, le style « auteur-date » fait suivre le nom de l'auteur par la date de publication, le titre, le lieu et la maison d'édition.

Voici l'essentiel des règles à suivre dans la présentation de style « auteur-date » des notices bibliographiques les plus courantes dans un travail universitaire. Pour les autres cas particuliers, on peut s'inspirer avec profit des exemples donnés ci-dessous.

Il convient toujours de vérifier les exigences particulières de la personne à qui on soumet son travail.

Structure de la bibliographie : l'ordre des notices

S'il y a plusieurs ouvrages d'un même auteur avec la même date de publication, on présente d'abord celui qui a été cité en premier dans le travail en ajoutant la lettre « a » à l'année de publication.

BOURDIEU, Pierre (1980a), *Le sens pratique*, Paris : Ed. de Minuit, 475 p. (Collection Le sens commun).

BOURDIEU, Pierre (1980b), « L'opinion publique n'existe pas » [1973] in : *Questions de sociologie*, Paris : Minuit, p. 222-235 (Collection Documents).

Pour le reste, la présentation des notices suit l'ordre alphabétique du premier élément.

Documents imprimés

Livre ayant un seul auteur (personne physique)

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (année d'édition), *Titre de l'ouvrage et sous-titre*, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue], lieu d'édition : éditeur, nombre de pages (Collection - s'il y a lieu).

[ARON, Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, 8^e éd. \[éd. orig. 1962\], Paris : Calmann-Lévy, 1985, 794 p. \(Collection Liberté de l'Esprit\).](#)

Livre ayant comme auteur une personne morale

Nom de la personne morale, Entité au sein de l'organisme s'il y a lieu (année d'édition), *Titre de l'ouvrage et sous-titre*, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue], lieu d'édition : éditeur, nombre de pages (Collection - s'il y a lieu). (Collection ou numéro de catalogue - s'il y a lieu).

[Organisation des Nations Unies, *Rapport du Comité plénier spécial de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale \[Assemblée générale, Documents officiels, Vingt-troisième session extraordinaire, Supplément N° 3\]*, Nations Unies : New York, 2000, 60 p. \(Cat. A/S-23/10/Rev.1\).](#)

Livre ayant deux ou trois auteurs

NOM DU PREMIER AUTEUR, Prénom, NOM DU SECOND AUTEUR, Prénom (année d'édition), *Titre de l'ouvrage et sous-titre*, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue], lieu d'édition : éditeur, nombre de pages (Collection - s'il y a lieu).

[BÉLANGER, André-J. et LEMIEUX, Vincent, *Introduction à l'analyse politique*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1996, 326 p. \(Collection Politique et économie\).](#)

Livre ayant plus de trois auteurs

NOM DU PREMIER AUTEUR, Prénom, *et al.* (année d'édition), *Titre de l'ouvrage et sous-titre*, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue], lieu d'édition : éditeur, nombre de pages (Collection - s'il y a lieu).

[BARBAULT, Robert *et al.*, *Dictionnaire de l'écologie*, 2^e éd. Paris : Encyclopaedia Universalis et Albin Michel, 2001, 1399 p.](#)

Ouvrage collectif sous la direction d'un responsable

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (sous la direction de) (année d'édition), *Titre de l'ouvrage et sous-titre*, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue], lieu d'édition : éditeur, nombre de pages (Collection - s'il y a lieu).

[CORDELLIER, Serge et DIDOT, Béatrice \(sous la direction de\), *L'état du monde 2002 : annuaire économique et géopolitique mondial*, \[publication annuelle\], Paris : La Découverte et Montréal : Boréal, 2001, 669 p.](#)

Ouvrage collectif sans responsable distinctif, encyclopédie, etc.	<p><i>Titre de l'ouvrage et sous-titre</i> (année d'édition), numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue], lieu d'édition : éditeur, nombre de pages (Collection - s'il y a lieu).</p>
	<p>Dictionnaire des philosophes, 2^e éd., Paris : Albin Michel et Encyclopaedia Universalis, 2001, 1703 p.</p>
Auteur inconnu	<p><i>Titre de l'ouvrage et sous-titre</i> (année d'édition), numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue], lieu d'édition : éditeur, nombre de pages (Collection - s'il y a lieu).</p>
	<p>La chanson de Roland / édition critique et traduction de Ian Short, Paris : Librairie générale française, 1990, 282 p. (Collection Le Livre de poche, Lettres gothiques).</p>
	<p>Discuter, Écouter, Proposer, Décider / tract distribué à la Place de la Bastille, Paris, 5 mai 2002, 1 p.</p>
Publication gouvernementale sans auteur distinctif	<p>État (ou province, département, région, ville, etc.), Ministère (ou autre désignation de l'autorité compétente) (année d'édition), <i>Titre de l'ouvrage et sous-titre</i>, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue], lieu d'édition : éditeur, nombre de pages (Collection ou numéro de catalogue - s'il y a lieu).</p>
	<p>Canada, Directeur général des élections du Canada, <i>Le système électoral au Canada</i>, Ottawa : Élections Canada, 1998, 53 p. (Cat. SE1-5/1-1998).</p>
Ouvrage traduit	<p>NOM DE L'AUTEUR, Prénom (année d'édition), <i>Titre de l'ouvrage et sous-titre</i>, numéro de l'édition française [date de l'édition française originale] / trad. de <i>Titre original dans la langue originale</i>, numéro de l'édition traduite, s'il y a lieu [date de publication originale dans la langue originale, si connue] par Prénom et Nom du traducteur, lieu d'édition : éditeur, nombre de pages (Collection - s'il y a lieu).</p>
	<p>HERDER, Johann Gottfried, <i>Une autre philosophie de l'histoire pour contribuer à l'éducation de l'humanité</i> / trad. de <i>Auch eine Philosophie der Geschichte zur Bildung der Menschheit</i> [1774] par Max Rouché, Paris : Aubier, 1943, 371 p. (Éditions Montaigne, Collection bilingue).</p>
Chapitre dans un recueil de textes d'un même auteur	<p>NOM DE L'AUTEUR, Prénom (année d'édition), Titre de la contribution » [date de la publication originale du chapitre si connue] <i>in</i> : <i>Titre de l'ouvrage et sous-titre</i>, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale du recueil si connue], lieu d'édition : éditeur, année d'édition, volume (s'il y a lieu), p. x-y (Collection - s'il y a lieu).</p>
	<p>BOURDIEU, Pierre, « Vous avez dit "populaire" ? » [1983], <i>in</i> : <i>Langage et pouvoir symbolique</i>, Paris : Fayard, 2001, p. 132-151 (Collection Essais).</p>

Chapitre ou autre contribution à un ouvrage collectif, compte-rendu d'un congrès, encyclopédie, etc.

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (année d'édition), « Titre de la contribution » *in* : NOM DU RESPONSABLE DE LA PUBLICATION DE L'OUVRAGE COLLECTIF, Prénom, Titre *de l'ouvrage et sous-titre*, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue], lieu d'édition : éditeur, année d'édition, volume (s'il y a lieu), p. x-y (Collection - s'il y a lieu).

GINGRAS, François-Pierre, « La sociologie de la connaissance », *in* : Gauthier, Benoît, *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 3^e éd. [éd. orig. 1984], Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1997, p 19-48.

COMTE-SPONVILLE, André, « Préface », *Dictionnaire des philosophes*. 2^e éd. Paris : Albin Michel et Encyclopaedia Universalis, 2001, p. 5-6.

Article de revue ou de journal

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (année d'édition), « Titre de l'article », *Titre du périodique*, volume, numéro, date, p. x-y.

IBRAHIM, Amr Helmy, « La 'oumma ou la "communauté" d'une langue à l'autre », *Peuples méditerranéens*, n^o 15, avril-juin 1981, p. 3-23.

Rapport, mémoire ou thèse

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (année de soutenance), Titre *complet*, type de mémoire, de thèse ou de rapport, Ville de soutenance : Établissement, nombre de tomes (s'il y a lieu), nombre de pages.

BOGUIKOUMA, Martin, *L'intégration régionale en Afrique centrale comme stratégie d'insertion dans le nouveau contexte de mondialisation*, thèse (M.A.), Ottawa : Département de science politique de l'Université d'Ottawa, 1999, 117 p.

Communication orale lors d'un congrès ou d'un colloque ; conférence, discours ou allocution lors d'une cérémonie, etc. (texte non publié dans un livre ou une revue)

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (année), « Titre de la communication ou de la conférence », *Nom de l'événement*, lieu, détails de la date, nombre de pages (s'il y a lieu).

GINGRAS, François-Pierre (2002), « Quelques identités qui comptent : la hiérarchie des traits identitaires chez les lycéens », colloque *École, pouvoir et identité(s)*, Carpentras (France), 29 avril, 12 p.

BOUTROS-GHALI, Boutros (2001), « Discours à l'occasion de la remise du Doctorat *honoris causa* », Ottawa : Université d'Ottawa, 13 juillet.

Documents électroniques et autres

Il faut fournir essentiellement les mêmes types de renseignements que dans le cas des documents imprimés. Voici quelques exemples de notices adaptées à un support électronique.

Site de la Toile

Organisme ou NOM DE L'AUTEUR, Prénom (année de la dernière révision de la page d'accueil, si elle est connue - sinon indiquer s.d.), *Titre de la page d'accueil du site (s'il y a lieu)* <Adresse de la page d'accueil> (jour, mois et année de la consultation).

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (s.d.), *Page d'accueil* <<http://www.unesco.org>> (page consultée le 27 juin).

Page particulière d'un site de la Toile

Organisme ou NOM DE L'AUTEUR, Prénom (année de la dernière révision de la page, si elle est connue - sinon indiquer s.d.), *Titre de la page consultée* <Adresse de la page consultée> (jour, mois et année de la consultation).

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (s.d.), *Archives de l'UNESCO. Archives : guide* <<http://www.unesco.org/general/fr/infoserv/archives>> (page consultée le 27 juin).

Article dans un périodique sur la Toile

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (année), « Titre de l'article », *Titre du périodique*, volume, numéro, détails de la date, p. x-y (s'il y a lieu, p. ex. en format PDF ou Word) <Adresse de la page> date de la dernière révision de la page, si elle est connue (jour, mois et année de la consultation).

MABILON-BONFILS, Béatrice (2002), « Le travail de la pensée à l'épreuve de la fiction/réalité du membre-fantôme : Du Moi-Tout aux re-présentations des figures du corps », *Dialogues politiques*, n° 1, printemps <<http://www.la-science-politique.com/revue/revue1/article3.htm>> (page consultée le 27 juin 2002).

Document reproduit sur la Toile

NOM DE L'AUTEUR DU DOCUMENT REPRODUIT, Prénom (année du document reproduit), « Titre du document reproduit » (*en italiques s'il s'agit d'un livre*) [détails de la publication originale] *in* : Nom complet de l'organisme ou NOM, Prénom de l'auteur du site, « Titre de la page s'il y a lieu », *Titre de la ressource s'il y a lieu* <Adresse de la page du document>, date de la dernière révision de la page si elle est connue, nombre de pages s'il y a lieu (p. ex. en format PDF ou Word), (jour, mois et année de la consultation).

ROUSSEAU, Jean-Jacques (1882), *Considérations sur le gouvernement de*

Pologne et sur sa réformation projetée [éd. orig. 1771-1772 ; édition électronique réalisée à partir du texte des *Œuvres complètes* publiées en 1882] in : TREMBLAY, Jean-Marie, *Les classiques des sciences sociales* <http://www.uqac.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/livres/Rousseau_jj/considerations_pologne/considerations_pologne.doc>, 87 p. (consulté le 26 juin 2002).

BALFOUR, Arthur James (1917), « Lettre à Lord Rothschild » [2 novembre 1917] / traduction in : Le Monde diplomatique, « La Déclaration Balfour », *Proche-Orient, la déchirure* <<http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/balfour-fr>>, (consulté le 19 juin 2002).

Enregistrement accessible sur la Toile

NOM, Prénom (qualité : auteur, interprète, réalisateur ou autre) (année de l'enregistrement), « Titre du document » [année de l'enregistrement original si connu] / détails de l'enregistrement [format] in : Nom complet de l'organisme ou NOM, Prénom de l'auteur du site, « Titre de la page s'il y a lieu », *Titre de la ressource s'il y a lieu* <Adresse de la page du document> durée en minutes date de la dernière révision de la page, si elle est connue (jour, mois et année de la consultation).

DE GAULLE, Charles (1940), « Appel à la Résistance » [Discours intégral du 22 juin] / extrait de *De Gaulle parle aux français, Discours historiques Vol. 1 – 1940-1945* [format MP3] in : Fondation et Institut Charles de Gaulle, « Extraits sonores de discours du Général De Gaulle », *Charles de Gaulle* <http://www.charles-de-gaulle.org/medias/mp3/1940_06_22.mp3> 6'30" (consulté le 27 juin 2002).

CD-ROM

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (année d'édition), *Titre de l'ouvrage et sous-titre*, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue], [CD-ROM] lieu d'édition : éditeur, date (Collection ou numéro de catalogue - s'il y a lieu).

DELISLE, Jean et LAFOND, Gilbert (2001), *Histoire de la traduction* [CD-ROM]. Ottawa : École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa.

Document sur CD-ROM

NOM DE L'AUTEUR, Prénom, « Titre du document » (année d'édition) [Date du document original si connu] in : NOM DE L'AUTEUR du CD-ROM, Prénom, *Titre du CD-ROM*, numéro de l'édition s'il y a lieu [date de l'édition originale si connue] [CD-ROM] lieu d'édition : éditeur, date, nombre de pages s'il y a lieu (p. ex. en format PDF ou Word) (Collection ou numéro de catalogue - s'il y a lieu).

LUTHER, Martin, « Épître sur l'art de traduire et sur l'intercession des saints » (2001) [1530] / traduction in : DELISLE, Jean et LAFOND, Gilbert, *Histoire de la traduction* [CD-ROM] Ottawa : École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa, 20 p.

Enregistrement
(document audio
ou vidéo)

NOM, Prénom (qualité : auteur, interprète, réalisateur ou autre) (année d'édition), *Titre du document* (édition, s'il y a lieu) [date de l'enregistrement original si connu] / détails de l'enregistrement [format], lieu : éditeur, date, durée totale en minutes (Collection ou numéro de catalogue - s'il y a lieu).

[CARLES, Pierre \(réalisateur\) \(2001\), *Pierre Bourdieu : La Sociologie est un sport de combat* \[vidéocassette VHS format SECAM\], Paris : Buena Vista Home Entertainment France, 146 minutes.](#)

Document faisant
partie d'un
ensemble
d'enregis-
trements (audio,
vidéo)

NOM, Prénom (qualité : auteur, interprète, réalisateur ou autre) (année d'édition), « Titre du document » [Date de l'enregistrement original si connu] / détails du document *in* : NOM DU COMPILATEUR s'il y a lieu, *Titre de la compilation* (édition, s'il y a lieu) [format], lieu : éditeur, date, durée en minutes (Collection ou numéro de catalogue - s'il y a lieu).

[ROY, Raoul \(interprète\) \(1997\), « Les voyageurs de la Gatineau » in : Société Radio-Canada, *Anthologie de la musique folklorique canadienne* \[disque compact\], Montréal : Fonovox, disque 4, page 20, 2'02" \(Distribution Fusion III, VOX 7965-2\).](#)

[La Bottine souriante \(interprète\) \(1994\), « Martin de la Chasse-Galerie » / paroles de Michel Rivard, arrangement de La Bottine souriante et Jean Fréchette in : *La Mistrine* \[disque compact\]. Montréal : Mille-Pattes, page 3, 3'54". \(Diffusion Musicor, MPCD 2038\).](#)

À consulter également

Avez-vous consulté la section des directives pratiques traitant ...

- du cas général de la [présentation matérielle des citations](#) ?
- du [cas particulier des citations dans une autre langue](#) ?
- de la [présentation matérielle des références bibliographiques](#) ?
- de la présentation matérielle de la bibliographie :
 - selon le [style classique](#) ?
- des [documents d'archives](#) ?

Vous pouvez aussi...

- passer aux [exemples et suggestions d'exercices](#) ;
- consulter d'autres sources [pour en savoir plus](#).

Suggestions d'exercices

- exercice sur la [présentation d'une bibliographie](#) ;
- exercice sur la [présentation de citations](#) ;
- exercice sur la [traduction de citations](#).

Suggestions d'exercice : la bibliographie

Exercice sur la présentation d'une bibliographie

Objectif : cet exercice vise à donner l'expérience de constituer une bibliographie de titres de diverses provenances.

1. Choisissez un style ([classique](#) ou « [auteur-date](#) ») en fonction des usages locaux
2. Choisissez une question reliée à un de vos sujets d'études ou dans la liste suivante :
 - Quelles sont les conditions de vie des personnes sans abri ou sans domicile fixe dans votre pays et que font les autorités à leur endroit ?
 - Quelles sont les revendications des mouvements nationalistes contemporains ?
 - Quels sont les avantages et les désavantages de la mondialisation de l'économie ?
 - Quelles sont les perspectives d'égalité entre les sexes dans votre pays ou votre région du monde - et pourquoi ?
 - Quelles sont les causes de l'intégrisme religieux ?
3. Trouvez un texte pertinent au thème choisi dans chacune des catégories suivantes :
 - un livre,
 - un article de revue scientifique,
 - un article de journal ou de revue populaire,
 - un article dans une encyclopédie,
 - une page de la Toile,
 - un film, un vidéo ou un CD-ROM.
4. Rédigez une notice bibliographique pour chaque titre, en suivant les [directives appropriées](#).
5. Regroupez ces notices dans une bibliographie respectant le style choisi.
6. Discutez de la présentation de cette bibliographie avec un camarade ou un professeur.
7. Effectuez les corrections au besoin.

À consulter également

Avez-vous complété les exercices traitant...

- de la [présentation de citations](#) ?
- de la [traduction de citations](#) ?

Si vous avez terminé les exercices, nous vous suggérons de poursuivre en consultant...

- d'autres sources [pour en savoir plus](#).

Suggestions d'exercice : les citations

Exercice sur la présentation de citations

Objectif : cet exercice vise à donner l'expérience de citer des sources de diverses manières.

1. Choisissez un style ([classique](#) ou « [auteur-date](#) ») en fonction des usages locaux.
2. Choisissez un livre ou un article de revue scientifique dont le sujet vous intéresse.
3. Trouvez des passages qui vous semblent importants et qui mériteraient d'être cités dans une [dissertation](#).
4. Composez un paragraphe et insérez-y une citation de moins de deux lignes complètes ; rédigez la référence en suivant les directives pratiques appropriées à la [citation courte](#).
5. Composez un paragraphe et faites-le suivre d'une citation d'au moins deux lignes complètes ; rédigez la référence en suivant les directives appropriées à la [citation longue](#).
6. Composez un paragraphe et paraphrasez un passage de la source consultée ; rédigez la référence en suivant les directives appropriées à la [paraphrase](#).
7. Choisissez un passage dont un mot ou une expression ne peut être compris qu'en rapport avec une phrase qui le précède mais que vous ne citez pas. Utilisez une interpolation pour clarifier ce mot ou cette expression ; rédigez la référence en suivant les directives appropriées à l'[interpolation](#).
8. Choisissez un passage qui fait appel à une notion qui ne seraient pas nécessairement familières à certaines personnes de votre entourage. Citez ce passage en utilisant une courte glose pour faciliter la compréhension de cette notion ; rédigez la référence en suivant les directives appropriées à la [glose](#).
9. Choisissez un passage qui contient des éléments secondaires qui peuvent être exclus sans en dénaturer le sens. Utilisez une ellipse pour signaler les mots supprimés ; rédigez la référence en suivant les directives appropriées à l'[ellipse](#).
10. Choisissez un passage qui contient déjà une citation. Citez ce passage ; rédigez la référence en suivant les directives appropriées à un [passage citant une autre source](#).
11. Rédigez la notice bibliographique de l'ouvrage cité en suivant les [directives appropriées](#).
12. Discutez avec un camarade ou un professeur de la présentation de vos citations, de leurs références et de la notice bibliographique.

À consulter également

Avez-vous complété les exercices traitant...

- de la [présentation d'une bibliographie ?](#)
- de la [traduction de citations ?](#)

Si vous avez terminé les exercices, nous vous suggérons de poursuivre en consultant...

- d'autres sources [pour en savoir plus](#).

Suggestions d'exercice : les citations en traduction

Exercice sur la traduction de citations

Objectif : cet exercice vise à donner l'expérience de citer des sources en traduction.

1. Choisissez un livre important dans votre discipline, écrit dans une langue autre que le français et que vous connaissez assez bien, dont vous savez qu'une traduction en français est disponible et vous est accessible.

- dans le texte dans la langue originale, trouvez un passage important où l'auteur utilise un certain nombre de termes spécialisés,
- traduisez ce passage en français,
- comparez votre traduction avec celle qui a été publiée. Laquelle préférez-vous ? Pourquoi ?

2. Rendez-vous sur un site de la Toile offrant la traduction automatique de la langue désirée :

- vous avez l'embarras du choix :
 - le [Service des bibliothèques de l'Université de Sherbrooke](#) (Québec) et l'[Institut Pasteur du Maroc](#) maintiennent des pages d'hyperliens vers des sites offrant des services gratuits de traduction en ligne,
 - de nombreux sites offrent la traduction de l'allemand et de l'anglais vers le français (c'est notamment le cas du populaire [Babel Fish](#) de la société AltaVista),
 - Softissimo offre la traduction de l'allemand, de l'anglais et du russe sur plusieurs sites (dont [Voila](#), la [Toile du Québec](#) et [Promt](#)) ou de l'allemand, de l'anglais et de l'espagnol (sur le site de [Reverso](#)),
 - [Bowne Global Solutions](#) offre la traduction de l'allemand, de l'anglais et de l'italien,
 - [Inter Tran](#) promet la traduction de 26 langues,
- copiez le passage dans la langue originale et faites-le traduire en français ;
- comparez cette traduction avec celle qui a été publiée et celle que vous avez faite, puis dites laquelle vous préférez et pourquoi ;
- prenez la traduction faite par le site Internet et soumettez-la à son tour à une traduction automatique vers la langue originale ;

- évaluez comment la traduction automatique se compare avec le texte de départ ;
- dites ce que vous en concluez sur la traduction automatique.

À consulter également

Avez-vous complété les exercices traitant...

- de la [présentation d'une bibliographie](#) ?
- de la [présentation de citations](#) ?

Si vous avez terminé les exercices, nous vous suggérons de poursuivre en consultant...

- d'autres sources [pour en savoir plus](#).

Pour en savoir plus

Un grand nombre de bibliothèques universitaires ont imprimé ou mis en ligne des directives sur la présentation des citations et de la bibliographie. Cybermétho recommande de consulter ces directives. Il serait fastidieux de tenter d'en fournir ici une liste exhaustive ou même représentative.

Sources imprimées

Il y a un nombre considérable d'ouvrages qui fournissent des directives plus ou moins contradictoires sur la présentation des citations et de la bibliographie. Cybermétho suggère de demander conseil aux bibliothécaires de votre établissement, qui vous indiqueront les ouvrages les plus appropriés à l'usage local.

Sources électroniques

CARON, Rosaire (2002), « Comment citer un document électronique ? » / mise à jour par Robert Blanchet, in : Université Laval, Bibliothèque, *Site de la Bibliothèque de l'Université Laval* <<http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html>> mise à jour du 12 avril (page consultée le 18 juillet 2002).

France, Ministère de l'Éducation nationale et Ministère de la Recherche (2001), *Guide pour la rédaction et la présentation des thèses à l'usage des doctorants*, [Paris] : Ministère de l'Éducation nationale, <www.sup.adc.education.fr/bib/Acti/These/guidoct.pdf>, 28 p. (document consulté le 4 juillet 2002). [L'annexe 2 traite de la présentation de la bibliographie]

Organisation internationale de normalisation (2002), « Extraits au sujet des citations », *Norme internationale ISO 690:1987 : Information et documentation -- Références bibliographiques - Contenu, forme et structure*, [Ottawa] : Bibliothèque nationale du Canada, <<http://www.nlc-bnc.ca/iso/tc46sc9/standard/690-1f.htm>>, dernière mise à jour 18 mars 2002 (page consultée le 4 juillet).

Organisation internationale de normalisation (2002), « Extraits », *Norme internationale ISO 690-2 : Information et documentation -- Références bibliographiques -- Partie 2: Documents électroniques, documents complets ou parties de documents*, [Ottawa] : Bibliothèque nationale du Canada, <<http://www.nlc-bnc.ca/iso/tc46sc9/standard/690-2f.htm>>, dernière mise à jour 18 mars 2002 (page consultée le 4 juillet).

À consulter également

Nous vous suggérons de poursuivre en consultant...

- la liste des [auteurs et collaborateurs de ce module](#).

Auteur et collaborateurs

Responsable du module : François-Pierre GINGRAS, professeur au [École d'études politiques](#) de l'Université d'Ottawa.

Collaborateurs et collaboratrices :

Dans le cadre de l'élaboration d'un guide de rédaction des travaux universitaires pour la [Faculté des sciences sociales](#), Philippe POIRIER, doctorant en [science politique](#) à l'Université d'Ottawa, a rédigé en 1997 la première version de plusieurs passages repris dans ce module ; il s'est alors inspiré des guides déjà préparés par des unités scolaires de la Faculté des sciences sociales ainsi que de divers ouvrages traitant de la présentation des travaux universitaires.

Grâce à l'appui du [Centre de pédagogie universitaire](#) de l'Université d'Ottawa, la préparation de ce module en 2002 a bénéficié du travail attentif de l'auxiliaire de recherche Dorothee ROY (étudiante en [science politique](#) à l'Université d'Ottawa).

L'auteur a reçu de précieux commentaires et suggestions d'un grand nombre de personnes. Il tient à remercier tout particulièrement :

- le professeur Amine AÏT-CHAALAL ([Unité de science politique et de relations internationales](#), Université catholique de Louvain) pour sa traduction d'un passage en arabe ;
- monsieur Yves CONRAD (documentaliste au [Centre de documentation européenne](#), Université catholique de Louvain) ;
- madame Nadine DADA (conservatrice responsable de la bibliothèque du 3^{ème} cycle et du rapport avec les chercheurs, [Fondation Nationale des Sciences Politiques](#), Paris) ;
- madame Boutheina LASSADI (doctorante en [linguistique](#), Université d'Ottawa) pour son aide avec les références en arabe ;
- le professeur Douglas MOGGACH ([École d'études politiques](#), Université d'Ottawa) pour ses commentaires sur la traduction des passages en allemand ;
- monsieur Pierre NAUD (étudiant à la maîtrise en [science politique](#) à l'Université d'Ottawa) pour les références à Félix Leclerc.

Comment citer ce document

GINGRAS, François-Pierre, « Les citations et la bibliographie », *Cybermétho*, <http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/citation.pdf>, 31 mars 2004.

Note : une version HTML de ce document est en préparation.